N° 194-195 •
JUIN-AOÛT 2018

DA

Parole d'épouse

« Répondre avec confiance aux appels du Seigneur »
par Martine Thiébaut

23

DIACONAT AUJOURD'HUI

la revue des diacres pour le monde

diaconat.catholique.fr

Dossier

AMORIS LAETITIA

UNE INVITATION AU CHEMINEMENT

Rencontre

Denis Roucou, juge : « Tout homme, est une histoire sacrée »
4

Aux périphéries

Association Sport dans la ville : du sport à l'emploi
6

Regard d'évêque

Mgr Blanchet : « Le diaconat permanent, une chance pour un diocèse »
24

Bimestriel • Numéro : 8 euros • Abonnement : 35 euros • CPPAP 0920G87023 • Site internet : http://diaconat.catholique.fr

sommaire

4 Rencontre
Denis Roucou, juge : « Tout homme, quelle que soit sa vie, est une histoire sacrée »
par Romain Mazenod

6 Aux périphéries
Association Sport dans la ville : du sport à l'emploi
par Gérard Gorthcinsky, diacre

8 Chemin spirituel
Quand la faiblesse devient force…
par Bruno Lemaire, diacre

9 Dossier. Amoris Laetitia, une invitation au cheminement
La famille à l'épreuve : réflexions bibliques
par le frère Philippe Lefebvre, o.p., professeur d'Ancien Testament

Vers une nouvelle dynamique à mettre en œuvre
par P. Alain Thomasset, s.j., docteur en théologie

Diocèse de Créteil : de nouvelles initiatives pastorales
par Mgr Michel Santier, évêque de Créteil

Porter le regard sur les familles et libérer les énergies de l'espérance
par Oranne de Mautort, directrice adjointe du service national Famille et Société de la CEF

Accueillir, accompagner, discerner et intégrer la fragilité
par Michel Angelier, diacre délégué de la pastorale des familles du diocèse de Saint-Flour

23 Parole d'épouse
« Répondre avec confiance aux appels du Seigneur »
par Martine Thiébaut

24 Regard d'évêque sur le diaconat
Le diaconat permanent, une chance pour un diocèse
par Mgr Dominique Blanchet, évêque de Belfort-Montbéliard

26 Informations du CND
À quoi sert le Comité national du diaconat ?

27 Lectures partagées

30 Pour approfondir
Diacres, une Église en tenue de service : le service de tous les petits
par Mgr Albert Rouet, évêque émérite

Directeur de la publication :
Bernard Colas

Rédacteur en chef :
Patrice Maincent

Comité de rédaction :
Roland d'Avezac, Guy Brisson, Bernard Colas, Gérard Gorthcinsky, Patrice Maincent, Jean-Louis Paccoud, Nicole Peilhon, Gabriel de Sevin.

Rédaction – Administration :
Comité national du diaconat
58, avenue de Breteuil
75007 Paris

Photos de couverture :
Alessia Giuliani/CPP/BSE-Ciric
Photos : sauf mention, *Diaconat aujourd'hui*

Revue bimestrielle
Commission paritaire :
n° 0920G87023
Dépôt légal : à parution

Éditeur :
Bayard Service Édition Grand-Sud Méditerranée
Pavillon 3
1, rond-point du général Eisenhower
31101 Toulouse Cedex 9

Maquette, secrétariat de rédaction et mise en page :
Émilien Droniou

Imprimerie :
J.-F. Impression
34072 Montpellier

Vous voulez réagir à un article, au contenu de la revue :
redaction@diaconat-aujourdhui.net

Contact abonnements :
Diaconat aujourd'hui
58, avenue de Breteuil
75007 Paris

Vous voulez communiquer avec le CND pour toute question relative au diaconat :
Comité national du diaconat
58, avenue de Breteuil
75007 Paris
Tél. : 01 72 36 68 16
E-mail : diaconat@cef.fr

N° 194-195 - JUIN-AOÛT 2018

« Veillons à garder allumée la flamme de la foi, de l'espérance et de l'amour reçue à notre baptême »

Bernard Colas,
diacre du diocèse de Soissons
coordinateur du CND

POUR TOI AUSSI

Nous sommes à cette époque de l'année où les vacances sont attendues et espérées par beaucoup pour vivre sur d'autres rythmes ou redoutées pour celles et ceux qui sont âgés, isolés, malades ou en galères. C'est la grande évasion pour ceux qui partent… et pour ceux qui restent !

« *Les vacances*, nous dit le pape François dans un tweet, *sont un temps pour se reposer mais aussi pour se régénérer l'esprit notamment en lisant plus calmement l'Évangile.* »

Nous pourrions aussi mettre à profit ce temps de l'année en tous lieux où nous nous trouvons pour lire ou relire l'exhortation apostolique du pape François sortie le 19 mars dernier *La joie et l'allégresse*.

Dès les premières lignes, il nous donne le ton : « […] *le Seigneur demande tout et ce qu'il offre, c'est la vraie vie, le bonheur pour lequel nous avons été créés. Il veut que nous soyons saints et il n'attend pas de nous que nous nous contentions d'une existence médiocre, édulcorée, sans consistance* ».

L'appel à la sainteté, tel est bien l'enjeu de nos vies.

Cela devrait nous enthousiasmer et nous encourager à tout donner pour progresser vers ce projet unique que Dieu a voulu pour chacun de toute éternité… Et nous, souvent nous pensons : c'est mission impossible ! Nous disons : c'est difficile ou inaccessible !

Nous limitons la visée en oubliant que Dieu est le « *Dieu des grands espaces et des larges horizons* » !

En lisant cette exhortation, trois petits mots m'ont particulièrement touché au numéro 14 : « *pour toi aussi* ».

Je vous partage la suite, pour donner envie à chacun de se plonger dans ces pages précieuses : « *Pour être saint, il n'est pas nécessaire d'être évêque, prêtre, religieuse ou religieux.*
Bien des fois, nous sommes tentés de penser que la sainteté n'est réservée qu'à ceux qui ont la possibilité de prendre de la distance par rapport aux occupations ordinaires, afin de consacrer beaucoup de temps à la prière. Il n'en est pas ainsi.
Nous sommes tous appelés à être des saints en vivant avec amour et en offrant un témoignage personnel dans nos occupations quotidiennes, là où chacun se trouve.
Es-tu une consacrée ou un consacré ? Sois saint en vivant avec joie ton engagement.
Es-tu marié ? Sois saint en aimant et en prenant soin de ton époux ou de ton épouse, comme le Christ l'a fait avec l'Église. Es-tu un travailleur ? Sois saint en accomplissant honnêtement et avec compétence ton travail au service de tes frères. Es-tu père, mère, grand-père ou grand-mère ? Sois saint en enseignant avec patience aux enfants à suivre Jésus.
As-tu de l'autorité ? Sois saint en luttant pour le bien commun et en renonçant à tes intérêts personnels » (n° 14).

Il ne s'agit pas tant d'agir en comptant sur nos seules forces que de laisser la grâce de notre baptême porter du fruit dans un cheminement de sainteté : veillons à garder allumée la flamme de la foi, de l'espérance et de l'amour reçue à notre baptême.

Seigneur, « *tu nous as choisis pour servir en ta présence* » !

Bel été « *dans la joie et l'allégresse* » !

DENIS ROUCOU

« TOUT HOMME, QUELLE QUE SOIT SA VIE, EST UNE HISTOIRE SACRÉE »

Marié et père de trois enfants, Denis Roucou est, à 59 ans, diacre de la Mission de France, au service de la paroisse Saint-Pierre-de-Bègles, près de Bordeaux. Juge au tribunal correctionnel, il est également accompagnateur diocésain du CCFD – Terre solidaire.

Pourquoi êtes-vous devenu juge ?
J'ai toujours été travaillé par les questions de justice et d'injustice. Je trouve primordial que le droit des plus faibles puisse être entendu et respecté. Aujourd'hui, je préside des audiences du tribunal correctionnel de Bordeaux et je suis chargé de coordonner l'activité pénale du tribunal avec les magistrats du siège.

Pourquoi avoir choisi d'être diacre de la Mission de France ?
Je n'ai pas demandé à être diacre, c'est la Mission de France qui m'a appelé en raison de mon activité dans le monde de la justice.
Je suis marqué par le scoutisme, les aumôneries de l'Enseignement public et la Jeunesse étudiante chrétienne. À la fin des années 1970, quand la Mission de France a lancé un service Jeunes, j'ai rencontré ce diocèse non territorial. Son ouverture au monde me plaisait. J'ai aimé la façon dont nous découvrions comment Jésus-Christ et Dieu se manifestent dans l'autre et comment il nous précède. La phrase de l'Évangile « *Il vous précède en Galilée* » (Mc 16, 7) m'a beaucoup marqué. Souvent, nous pensons que l'évangélisation consiste à aller porter la Bonne Nouvelle aux autres. Ce n'est pas faux, mais il y a aussi des prémices, des germes de l'Esprit et nous sommes invités à découvrir comment l'Esprit se manifeste en l'autre, y compris dans celui qui n'a jamais entendu parler de Jésus-Christ. Par ailleurs, j'ai été marqué par l'histoire de cette Église particulière, par ces prêtres qui ont vécu leur ministère en choisissant de côtoyer l'ordinaire de la vie des gens, notamment par le travail.

En quoi consiste votre mission ?
La lettre de mission m'a invité, comme tous les diacres mariés, à vivre mon ministère dans ma famille mais aussi dans mon travail. À l'époque, je présidais des cours d'assises. Il m'était dit : « *Tu vivras ta mission diaconale dans ta façon d'exercer ton métier, auprès des jurés d'assises, auprès des prévenus et auprès de tes collègues.* » Tout en respectant mon devoir de réserve, il m'était demandé d'« *aider la prière de l'Église à porter les cris qui montent des tribunaux* ».

Avez-vous d'autres missions ?
Oui, il m'a été proposé d'être l'accompagnateur diocésain du CCFD – Terre solidaire. J'étais engagé depuis longtemps dans cette ONG car les questions de solidarité internationale, et de développement m'ont toujours passionné. J'ai effectué en 2003 un voyage d'immersion au Rwanda et au Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo. J'ai ainsi été conduit à témoigner au sein du CCFD – Terre solidaire. Il me semble important que les diacres aient des missions autres que le service de l'autel.
Il est bon, par exemple, de ne pas être

> **Je continue de croire que, malgré les difficultés, malgré parfois les récidives, l'homme est capable de changer.**

dans le chœur tous les dimanches, que la figure du diacre ne soit pas confondue avec celle de l'enfant de chœur ou du vicaire. Être un parmi d'autres, au sein de l'assemblée dominicale, peut interpeller les fidèles : quel signe le diacre montre-t-il ? Comment représenter ceux qui ne sont pas encore là et ceux qui sont absents ?

Vos collègues savent-ils que vous êtes diacre ?

Une certaine discrétion s'impose dans un monde où les questions de laïcité sont importantes. Je suis moi-même très respectueux de la laïcité. Il ne s'agit pas d'arriver avec sa croix et sa bannière. Chacun est animé par ses propres convictions personnelles, philosophiques, religieuses, syndicales… Ensuite, bien sûr, certaines choses transparaissent de Celui qui m'habite. Et, quand quelques personnes commencent à être au courant, beaucoup de gens finissent par l'être. Je me souviens d'une année où j'étais à l'autel lors de la messe chrismale. Le lendemain, une greffière me demande : « *C'est vous qui étiez à l'autel ?* » Je lui dis que oui et elle me répond : « *Ça fait du bien de savoir qu'on n'est pas le seul chrétien sur son lieu de travail !* »

Lors d'un procès d'assises, l'accusé a fait part de la violence qu'il avait subie de son frère pendant sa jeunesse. Celui-ci, incarcéré, entendu comme témoin par visioconférence, a demandé avec force pardon à son frère pour le mal qu'il avait pu lui faire. Là, je n'ai pu que me dire : « *L'Esprit est présent* », et porter cela dans ma prière.

Quelle est votre plus grande joie en tant que diacre ?

Peut-être le fait d'être témoin de ce qu'il y a de beau et bon dans les personnes que je suis amené à rencontrer. Dans mon métier, je vis des choses difficiles car lorsque les gens ont affaire à la justice, c'est qu'il y a des événements difficiles, voire très graves. C'était le cas notamment lorsque je présidais des cours d'assises où j'étais amené à juger des crimes. Mais, au sein de cette humanité traversée par la violence, il existe du beau et du bon. Je suis marqué par cette phrase que les chrétiens ont l'habitude de chanter : « *Tout homme est une histoire sacrée, l'homme est à l'image de Dieu.* » C'est une phrase dont j'ai perçu le sens quand j'étais juge des enfants. Même face à des pères incestueux, je devais me dire : « *Cet homme aussi est à l'image de Dieu.* » Je continue de croire que, malgré les difficultés, malgré parfois les récidives, l'homme est capable de changer.

Comment voyez-vous l'avenir du diaconat ?

C'est un très beau ministère. Nous ne sommes pas meilleurs que les autres, nous n'avons pas plus de foi, nous ne sommes pas là pour être reconnus. Nous sommes simplement là pour rappeler à tous les baptisés que nous sommes tous appelés à être au service. Au sein de la Mission de France, nous pensons nécessaires certaines évolutions. Pourquoi, par exemple, ne pas ordonner des femmes diacres ? Il n'y a en effet aucun obstacle théologique. Benoît XVI, lui-même, a rappelé la différence entre la figure du Christ tête et celle du Christ serviteur. De nombreuses femmes vivent déjà une dimension très forte de la diaconie dans l'Église, il serait bon que cette figure diaconale soit reconnue. ■

Propos recueillis par Romain Mazenod

ASSOCIATION SPORT DANS LA VILLE

DU SPORT À L'EMPLOI

Des initiatives remarquables allient tout à la fois l'impérieuse nécessité du souci de ceux qui vivent la précarité, l'ingéniosité à concevoir des projets où tous les éléments sont pensés avec intelligence et pragmatisme, et la capacité à mobiliser des énergies de toutes sortes : animateurs, partenaires, entreprises, municipalités… L'association Sport dans la ville en est un exemple.

En 1998, dans la foulée de la victoire de l'Équipe de France lors du mondial de football et l'engouement qui la suivit, Nicolas Eschermann et Philippe Oddou ont créé l'association Sport dans la ville, dont ils sont actuellement respectivement, président et directeur général. « *Sport dans la ville, on aime bien dire que c'est une promesse*, rappellent les deux fondateurs. *La promesse qui est faite à tous les jeunes de l'association qu'avec du travail, de la rigueur, de l'envie, de l'ouverture d'esprit, il est possible de réussir. Réussir son développement personnel, pour réussir une formation professionnelle et trouver le chemin de l'emploi.* »

FIXER DES RÈGLES POUR AIDER LE JEUNE À PROGRESSER

L'histoire de chaque enfant dans Sport dans la ville, démarre au cœur du quartier sur l'un des 36 terrains de football et de basketball que l'association a mis en place et anime tous les mercredis et samedis tout au long de l'année avec les éducateurs sportifs de l'association. « *Le rôle des éducateurs de Sport dans la ville est essentiel. Ce sont eux qui posent le cadre, qui déterminent les règles, qui créent le lien humain qui va faire rentrer chaque enfant dans un mode de fonctionnement propice à ce qu'il progresse dans sa pratique sportive mais surtout dans ses comportements individuels et collectifs. Sport dans la ville, ce sont les règles, la ponctualité, le respect, le collectif, le savoir être et le savoir-faire, et ici on découvre des personnes complètement différentes, c'est la liberté.* »

« *Ce n'est pas que le foot qu'on apprend avec lui,* note un jeune. *On apprend la politesse et comment on joue en équipe, et la solidarité avec les autres et c'est ce que j'aime avec lui.* » Et un autre adolescent d'apprécier : « *Il n'y a pas mieux pour grandir qu'en s'amusant avec des adultes qui nous expliquent un peu les règles, le savoir-vivre ensemble, le respect, les valeurs que prône le sport.* »

FAIRE DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX HORIZONS

La seconde étape que propose l'association aux 6 000 adhérents consiste à les faire sortir de leur quartier afin de découvrir d'autres horizons, de rencontrer d'autres personnes, de vivre des expériences fortes en dehors des quartiers qui vont les marquer, leur ouvrir les yeux sur d'autres réalités, d'autres possibles. « *C'est pour cela que nous avons développé des programmes de vacances, des camps d'été et des camps d'hiver, nous avons aussi la chance d'avoir plusieurs partenariats d'échanges extraordinaires à l'étranger avec des associations jumelles au Brésil, aux États-Unis, en Angleterre et en Inde.* » C'est d'ailleurs en allant en Inde qu'un jeune a pu voir et constater qu'il avait « *une chance exceptionnelle* ». Chaque année, au travers de tous ces programmes, les animateurs essaient de récompenser des enfants qui ont des comportements et des attitudes exemplaires à Sport dans la ville mais aussi à l'école et dans leurs quartiers. « *Toutes ces expériences ont en commun le changement, la découverte, le partage, le rêve. Elles ont pour but de faire naître, dans le cœur de chaque enfant, l'envie d'aller de l'avant, de progresser, de se projeter, de se prendre en main. Pour nous, le développement de cette envie de réussir est essentiel.* »

4 630
jeunes inscrits aux programmes sportifs

32
centres sportifs en régions Auvergne-Rhône-Alpes et Île-de-France.

105
éducateurs sportifs

17
responsables d'insertion professionnelle

115
entreprises créées grâce au programme Entrepreneurs dans la ville.

891
jeunes accompagnés dans le programme d'insertion professionnelle Job dans la ville.

367
parrains volontaires d'entreprises partenaires

Chiffres en 2016

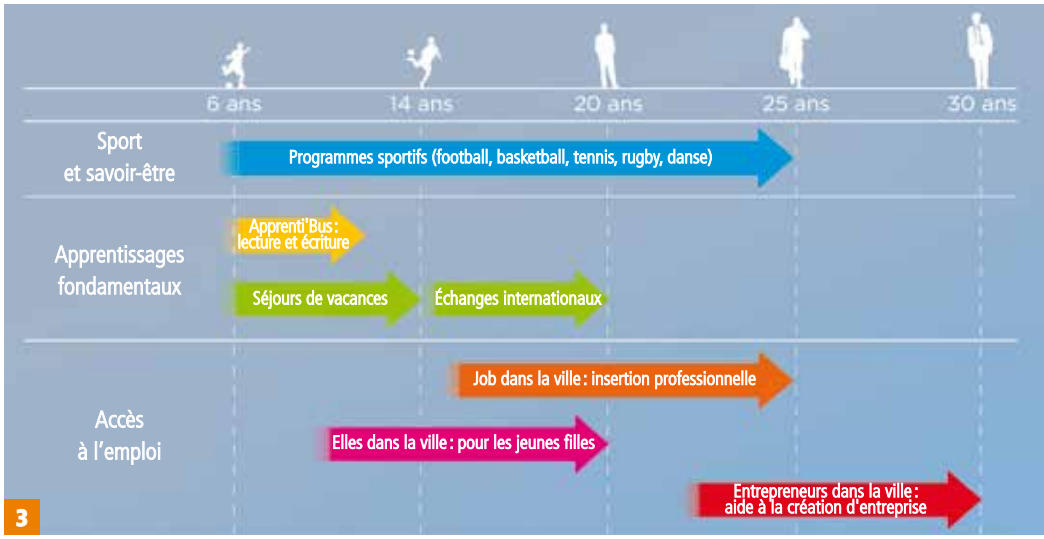

Le troisième temps que l'association propose dans l'accompagnement de chaque jeune de Sport dans la ville, c'est un temps de rencontre avec sa famille. « *Si nous voulons avoir un vrai impact éducatif sur nos jeunes, ces rencontres sont fondamentales.* »
« *Sport dans la ville, pour moi, c'est ma famille, il y a eu des beaux moments et des mauvais moments, ils étaient là, ils nous ont toujours donné un coup de pouce,* reconnaît un jeune. *J'ai l'impression qu'ils nous ont éduqués aussi en tant que parents et pour ma famille aussi.* »

ACCOMPAGNER VERS LA FORMATION ET VERS L'EMPLOI

La dernière étape de l'action de Sport dans la ville est celle qui doit mener à l'insertion professionnelle. « *Nous intervenons dans des quartiers où l'emploi des jeunes est une vraie difficulté. Notre volonté est de pouvoir accompagner, dans le temps, un maximum de jeunes vers la formation et vers l'emploi. Nous avons, pour cela, créé plusieurs programmes.* »
L'Apprenti-Bus aide les jeunes à progresser de manière ludique dans leur expression écrite et orale. « C'est un endroit pour s'exprimer, pour apprendre des choses comme partager, être poli avec les gens. »
Le programme Elles dans la ville est destiné à 1 200 jeunes filles que « *nous souhaitons aider dans leur émancipation et leur développement personnel* ».
« *Pour moi, Elles dans la ville, ça représente le plaisir d'être entre filles, s'amuser, faire des sorties et de partir en camp de vacances,* confie une adolescente. *Il y a plus d'intimité, on peut parler de ce qu'on veut librement et on s'entend bien, donc on passe des bons moments.* »
En complément de ces deux actions, l'association propose à ses jeunes de rejoindre l'un des deux programmes d'accès à l'emploi : Job dans la ville et Entrepreneurs dans la ville.
« *Sport dans la ville, j'y suis depuis que j'ai 7 ans, j'étais l'un des premiers à faire partie du programme Job dans la ville,* relate un adhérent. *Donc j'ai demandé à avoir un petit coup de pouce de leur part pour m'aider dans ma vie professionnelle.* »
Pour un autre, le programme Entreprendre dans la ville a pour but d'apprendre « *les bases pour pouvoir créer mon entreprise* ». « *Ça m'a appris le savoir être et le savoir-faire entrepreneurial, ça a vraiment été une chance de rencontrer Entreprendre dans la ville, parce que, grâce à ça, j'ai pu créer Punch'in. Aujourd'hui, Punch'in, c'est douze coachs et une implantation dans la région Nord-Alpes. Je suis un entrepreneur très heureux, le fait d'avoir créé cette entreprise-là, je pense que je ne l'aurais pas fait sans Entreprendre dans la ville.* »

Nos photos
1. Inauguration à Rillieux-la-Pape (69) d'un nouveau plateau sportif.
2. Destiné aux enfants, âgés de 9 à 11 ans, l'Apprenti-Bus a pour ambition d'améliorer leur maîtrise de la lecture de l'écriture et de leur expression orale.
3. Sport dans la ville : un accompagnement de 6 à 30 ans.

UN DÉVELOPPEMENT À POURSUIVRE POUR S'IMPLANTER SUR DE NOUVEAUX TERRITOIRES

Afin d'accompagner plus de jeunes sur le chemin de la réussite et de l'emploi, Sport dans la ville poursuit son développement en créant de nouveaux centres sportifs, sur de nouveaux territoires, et en renforçant l'organisation et l'impact de ces programmes d'insertion professionnelle.
« *Plus que jamais, la réussite individuelle de chaque jeune est au centre de tout ce que nous faisons,* rappellent les deux fondateurs. *Nous en avons fait notre promesse en créant l'association, c'est cette promesse d'avenir qu'il nous faut tous ensemble tenir.* » ■

Gérard Gorthcinsky

SPORT DANS LA VILLE

Plus d'informations sur le site de l'association www.sportdanslaville.com

Quand la faiblesse devient force…

Bruno Lemaire est diacre dans le diocèse d'Angoulême. Dans un texte écrit avec son épouse Claire, il nous livre un témoignage que nous avons réservé pour la présente rubrique, compte tenu des répercussions spirituelles qu'il engendre : la faiblesse du handicap ne peut-elle pas rendre plus fort le témoignage de la foi ?

« *Père Seigneur du ciel et de la terre, je proclame ta louange : ce que tu as caché aux sages et aux savants, tu l'as révélé aux plus petits* » (Mt 11, 25). Ainsi j'ai entendu à plusieurs reprises l'appel du Seigneur à me laisser évangéliser par des personnes vivant des fragilités, souvent en situation de handicap. Après des études de théologie et de philosophie, à l'âge de 20 ans, un ami infirme moteur cérébral a favorisé mon premier emploi dans sa structure de vie : ce fut, pendant deux ans, ma première immersion au service des personnes en situation de handicap. Mais je n'ai pas persévéré dans cette voie. Quinze ans plus tard, nous voici à nouveau confrontés avec mon épouse Claire aux personnes en situation de handicap : nous apprenons que notre dernière enfant Christine est atteinte d'un handicap important. Nous sommes en septembre 1994, nous apprenons ce diagnostic trois jours avant la célébration des ministères institués et mon admission au diaconat. Nous aurions appris ce diagnostic plus tôt, j'aurais beaucoup hésité à me lancer dans cet engagement d'Église. J'avais alors 35 ans. Et ainsi, de manière particulière, le handicap de Christine va modeler notre vocation de couple et, pour ma part, celle de diacre. Nous allons être conduits au service de personnes en situation de handicap, dans l'institut médico-social de Christine, dans la catéchèse spécialisée, dans la pastorale des personnes handicapées : un chemin concret où nous avons perçu des marques de l'Esprit saint. À l'approche des 20 ans de Christine, trouver un lieu de vie pour elle dans les Yvelines s'est révélé très difficile, le temps d'attente pour intégrer une structure étant au minimum de cinq ans. La garder à la maison n'était pas une solution envisagée. Nous cherchons alors partout en France. Par un concours de circonstances, Christine a pu être accueillie en internat à L'Arche de la Merci en Charente. C'est dans ce lieu qu'elle s'épanouit depuis presque six ans. Son implantation en Charente nous a conduits à faire comme Abraham : « *Quitte tout et va vers…* » Nous avons donc déménagé, démissionné et changé de vie professionnelle. À dix kilomètres du lieu de vie de Christine, depuis trois ans, nous avons ouvert, sous forme de chambres d'hôtes, un lieu d'accueil spécialement aménagé pour des personnes en situation de handicap. Nous proposons une pension complète et un accompagnement à travers des activités quotidiennes. Nous accueillons aussi des hôtes qui ne sont pas en situation de handicap. Lors de nos repas ou petits-déjeuners, il y a un véritable enrichissement mutuel dans la rencontre des différences.

Bruno et Claire Lemaire au côté de leur fille Christine.

Confirmés par le Seigneur dans cette nouvelle vie d'accueil

À de nombreuses reprises, nous avons constaté que la personne fragile interroge et favorise un questionnement sur l'essentiel de la vie : aimer et être aimé. Comme je suis pleinement heureux d'être diacre, Claire et moi, nous réalisons que nous sommes confirmés par le Seigneur dans cette nouvelle vie d'accueil. Les personnes en situation de handicap nous communiquent souvent un superbe témoignage de foi : celui d'une vie reçue comme un don de Dieu. Leurs difficultés et leur handicap ne sont pas faciles à accepter. En luttant pour améliorer leurs conditions de vie et, pour certaines, en plaçant leur confiance dans le Seigneur, elles témoignent de la force de la Vie, même quand elle est très fragile. Ce témoignage des personnes en situation de handicap est un trésor pour l'Église et nous en rendons grâce chaque jour d'en être les témoins. Nous pensons qu'il est prioritaire de trouver des moyens pour qu'elles s'expriment davantage dans la société et dans l'Église. ■

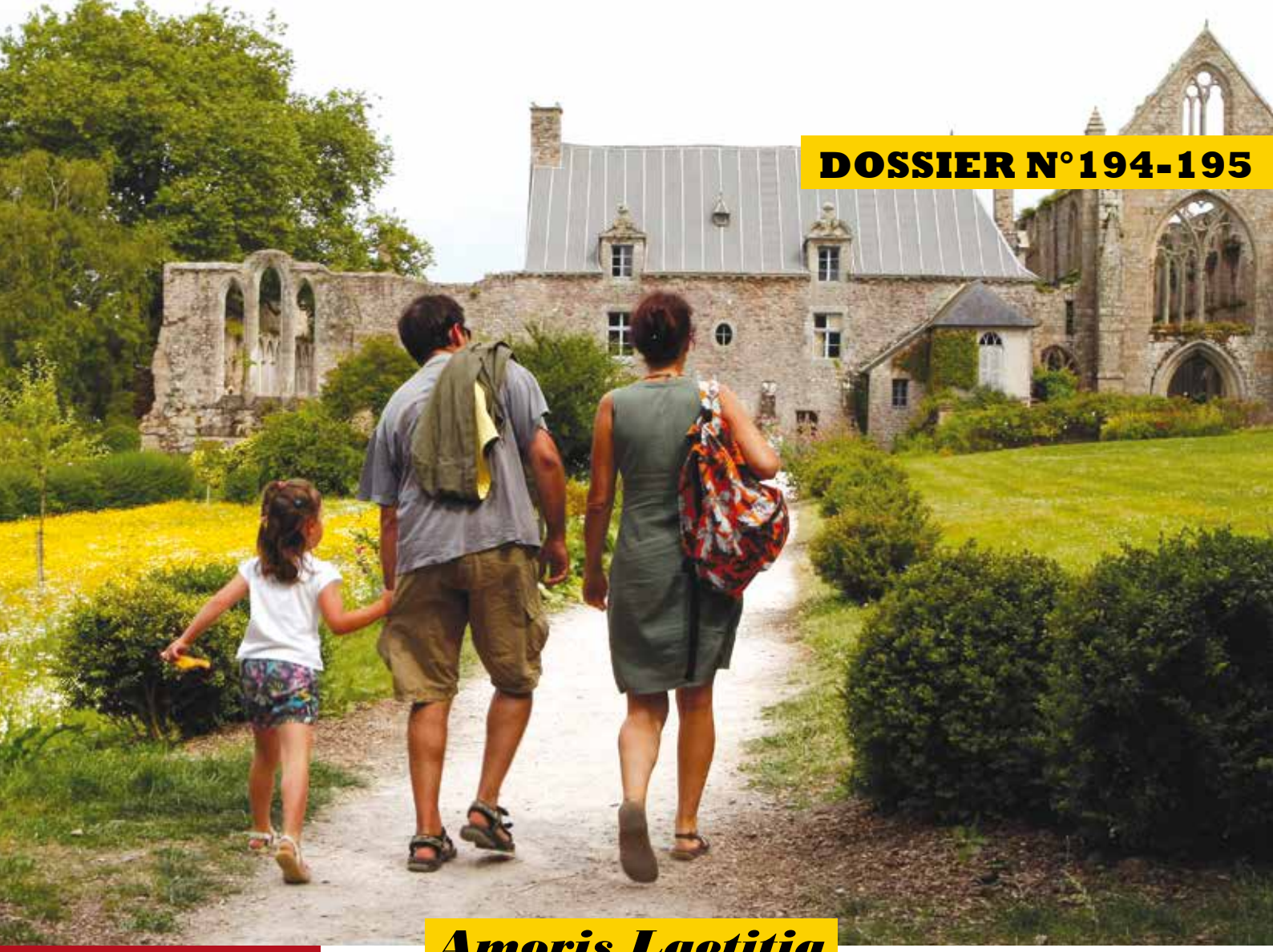

© Philippe Laurent/Ciric

Amoris Laetitia

UNE INVITATION AU CHEMINEMENT

Deux ans après la publication de l'exhortation apostolique post-synodale *Amoris Laetitia*, le temps n'est pas encore venu d'aborder sérieusement sa réception et ses fruits. Pourtant, en suscitant des regards croisés – celui du bibliste, du théologien, de l'évêque, d'un diacre permanent et d'une responsable du service Famille de la CEF –, une évidence s'impose : on est fidèle au travail des synodes et à la pensée du pape François en entendant un appel au cheminement des uns et des autres : époux, pasteurs, en situation de fragilité, enfants, en situation « irrégulière »… Un cheminement qui commence en partant des réalités et des situations telles qu'elles sont : « [...] *prendre en considération la situation actuelle des familles, en vue de garder les pieds sur terre* » (*Amoris Laetita* 6).
Par ailleurs, s'engager sur un chemin implique d'en connaître le terme et il ne se parcourt pas sans balises, sans repères. *Amoris Laetitia* reformule tous les fondements relatifs à la famille tout en pointant la primauté de la conscience de chacun et celle de la miséricorde de Dieu…
Les articles de ce dossier se veulent une contribution aux prises de conscience encore à faire, aux cheminements à engager, aux accompagnements à privilégier, à l'action de grâce pour le travail de l'Esprit. Il nous paraît préférable de laisser le lecteur faire lui-même résonner les contributions les unes avec les autres. Des témoignages empruntés à l'édition annotée, avec guide de lecture et témoignages, de *La joie de l'amour* illustrent des cheminements concrets. « *L'annonce chrétienne qui concerne la famille est vraiment une bonne nouvelle* » (*Amoris Laetitia* 1).

Dossier réalisé par Guy Brisson et Gérard Gorthcinsky, avec le support de Oranne de Mautort, directrice adjointe du service national Famille et Société de la Conférence des évêques de France

L'APPORT

du ***frère Philippe Lefebvre, o.p.***
professeur d'Ancien Testament

La famille à l'épreuve : réflexions bibliques

Frère Philippe Lefebvre, dominicain de la province de France, est professeur d'Ancien Testament à la faculté de théologie de l'université de Fribourg en Suisse. Il pousse un cri : « *Arrêtez de rêver… la famille, les Saintes Écritures… Arrêtez le confort des certitudes…* » Et nous invite à nous rencontrer autour de la Bible, nous parler, buter ensemble sur les textes, reprendre notre questionnement… Pour y trouver sens, lumière et chemin.

© ANDREA CROZET/CIRIC

Les temps sont durs ! Nous sommes écartelés, en matière de famille tout spécialement, entre des aspirations, des pratiques, des valeurs – comme on dit, très différentes, divergentes même. Faut-il accepter les modèles « alternatifs » qui voient le jour et s'imposent : familles monoparentales, parents de même sexe, constellations familiales indéfiniment recomposées ? Faut-il au contraire se rallier à une tradition, à la fois discernable et quelque peu fantasmée : un père et une mère, des enfants, des petits-enfants, unis selon une certaine ascèse – on reste ensemble –, une certaine exigence – on résiste à l'air du temps – ? Je pose ces questions bien sûr en tant qu'homme de ma génération qui a pris de plein fouet toutes les réflexions nouvelles sur l'identité, la famille, la rencontre entre hommes et femmes.
Dans le format qui m'est imparti, je voudrais faire part de quelques observations, inspirées par la Bible, qui sont loin d'épuiser le sujet !

La Bible : partenaire de la pensée sur la famille ?

Comme chrétien, une réalité me semble souvent faire défaut dans la réflexion chrétienne sur la famille : la parole de Dieu. Attention : la Bible n'est pas un réservoir de solutions toutes faites ; elle incite bien plutôt à la pensée personnelle et communautaire. Et elle revient incessamment – c'est même son cœur – sur les questions d'hommes, de femmes, de famille. Non pour les contester ou au contraire pour en donner un mode d'emploi, mais pour demander, toujours, si Dieu y est vraiment présent et ce que cela change. Et il faut souvent que Dieu prenne le contre-pied des idées acquises pour que ses fidèles s'étonnent et se mettent à penser, à repenser ce qui leur semblait évident. Le grand prophète d'Israël, Élie, qui combat contre l'idolâtrie venue en Israël de l'étranger, est ainsi envoyé par Dieu… à l'étranger chez une païenne (1 Rois 17). Une vraie rencontre a lieu entre Élie et cette femme, une pauvre veuve, mère d'un fils unique. Pas de mariage, pas de sexe entre eux, mais une cohabitation étonnante, qui aboutit à une sorte d'adoubement d'Élie comme prophète par la femme : « *Maintenant je sais que tu es un homme de Dieu et que la parole du Seigneur dans ta bouche est vérité* » (1 Rois 17, 24). Quand Jésus, au tout début de sa mission, rappelle cette histoire à ses concitoyens de Nazareth, ceux-ci deviennent fous de rage au point de vouloir le tuer : le face-à-face, inhabituel et voulu par Dieu, d'un homme et d'une femme, d'un Israélite et d'une païenne, qui porte un fruit de vie, rien de tel pour faire écumer ceux qui croyaient savoir ce qu'étaient la famille, le mariage, la religion. Méditer ce chapitre serait pourtant un bon début pour eux… et pour nous.

Guérir du bon vieux temps

En lisant la Bible, on se guérit vite de l'idée que tout allait très bien dans les familles autrefois, qu'on ne se posait pas de questions, que tout y était évident selon un ordre immuable et jamais remis en question. Dès la Genèse 3, Adam et sa femme – qui ne s'appelle pas encore Ève –, sont au pied d'un

Pour aller plus loin

- Frère Philippe Lefebvre, *Ce que dit la Bible sur… la famille*, Éd. Nouvelle Cité, 2014.
- Frère Philippe Lefebvre, *Propos intempestifs de la Bible sur la famille*, Éd. Cerf, 2016.
- Frère Philippe Lefebvre et Viviane de Montalembert, *Un homme, une femme et Dieu. Pour une théologie biblique de l'identité sexuée*, Éd. Cerf, 2007.
- Frère Philippe Lefebvre, *La Vierge au livre. Marie et l'Ancien Testament*, Éd. Cerf, coll. Épiphanie, août 2004.
- Frère Philippe Lefebvre, *Joseph. L'éloquence d'un taciturne. Enquête sur l'époux de Marie à la lumière de l'Ancien Testament*, Éd. Salvator, 2012.

Le frère Philippe Lefebvre, o.p., nous invite à trouver sens, lumière et chemin dans la lecture de la Bible.

certain arbre et se laissent aborder par un certain serpent. Lui et elle ne se parlent pas ; de même le Seigneur, mentionné par le serpent, n'est jamais invité au débat alors que c'est sur lui que roulent les propos du maître manipulateur. Vous avez dit : « *Tout allait bien autrefois dans les couples* » ? Ou encore : « *il y avait de la religion dans le bon vieux temps* » ? Relisez ces toutes premières pages de la Bible… Vous verrez ensuite que le torchon brûle entre les deux premiers frères : Caïn tue Abel. Il y avait des valeurs familiales à l'époque ? Il faut voir. C'est là un grand et fondamental enseignement de la Bible : être femme, être homme, vivre ensemble, se rencontrer, se parler n'ont jamais été des réalités qui vont de soi. Certains s'ouvrent à l'autre – humain et divin – qui est là, d'autres se ferment et s'enkystent dans leur monde, leur pouvoir ou ce qu'ils croient être tel.

Les histoires familiales de la Bible comme apprentissages

Chez les personnages bibliques qui nous marquent, toutes ces réalités – être homme, femme, se rencontrer, etc. – font toujours l'objet d'une aventure, d'un cheminement. Rien n'est si facile pour personne ni ne l'a jamais été. Il est alors très intéressant et formateur de lire leurs histoires qui ne sont aucunement des « sans-faute », des performances à reproduire aveuglément. Elles font bien plutôt écho à nos histoires, tâtonnantes, difficiles, belles. Abraham et Sara constituent ainsi, au commencement du « peuple de Dieu », un couple étonnant. Une fois qu'on laisse de côté les formules un peu ronflantes comme « Abraham, le Père des croyants » ou « des trois monothéismes », on trouve en lui et en Sara des personnages proches qui ont beaucoup à nous dire. ■■■

TÉMOIGNAGE

« La parole de Dieu offre une respiration à ma vie »

Magdalena, sœur de deux personnes handicapées mentales, mère de six enfants.

« La parole de Dieu nous ouvre un monde à la fois familier et lointain. Les images ne sont pas celles de mon pays, les us et coutumes pas ceux de mon entourage. Mais les cris, les pleurs, les rires et les questions entendus sur les routes poussiéreuses d'un pays inondé de soleil, au bord d'un lac ou au cœur d'une ville antique sont ceux que j'entends toujours autour de moi. Cela crée une étrange proximité. Je découvre que mes problèmes n'ont rien de nouveau, que la vie de couple et de famille n'a jamais été simple. Avant moi, des générations ont crié vers Dieu leur détresse, leurs difficultés à aimer cet autre qui se découvre toujours si bizarrement autre. Cette complicité à travers les siècles m'a aidée à desserrer l'étau des difficultés familiales. Car toutes ces histoires montrent que la vie a continué, qu'elle a contourné les obstacles, qu'elle a trouvé de nouveaux chemins, qu'elle ne s'est jamais arrêtée. À travers la parole de Dieu, c'est un souffle de vie plus fort que mes soucis et mes inquiétudes qui se fait sentir. La parole de Dieu offre une respiration à ma vie, la replaçant dans un temps long, celui de Dieu, qui dédramatise le présent. Elle résonne aussi d'une formidable confiance de l'homme en Dieu. « *Déchargez-vous sur lui de tous vos soucis, car il prend soin de vous* » (1 P 5,7).

Extrait de l'exhortation apostolique La Joie de l'amour, *édition annotée et présentée sous la direction du service national Famille et Société de la CEF et de la faculté de théologie du centre Sèvres, Namur-Paris, Lessius/Fidélité, 2016.*

L'APPORT

de ***P. Alain Thomasset, s.j.***,
docteur en théologie

Vers une nou à mettre en

Le père Alain Thomasset, théologien jésuite, est professeur de théologie morale au centre Sèvres. Il propose une réflexion qui envisage les dynamiques mises en œuvre par *Amoris Laetitia*, en partant du point de vue théologique. Sans perdre l'essentiel : « la logique de la miséricorde ».

Au plan ecclésiologique, *Amoris Laetitia* est le fruit d'un discernement ecclésial de plus de trois ans qui a concerné tous les acteurs de la vie de l'Église : pasteurs, théologiens, peuple de Dieu consulté par deux questionnaires préalables. Par sa forme et par son contenu, le texte du pape François nous invite à poursuivre cette dynamique d'une Église synodale, en chemin et en débat ensemble, notamment au niveau des diocèses pour trouver les chemins adaptés à la mise en place d'une pastorale de discernement et d'accompagnement des situations familiales dans leur diversité et leurs fragilités. Les pistes pastorales, les journées de formation, les réflexions des groupes divers

© CORINNE MERCIER/CIRIC

... Abraham est venu du lointain Orient vers la terre de Canaan, mais le chemin le plus long qu'il ait fait est celui qui l'a amené enfin vers sa femme. Souvenez-vous de la première parole que les auteurs bibliques ont voulu nous faire entendre de lui : il demande à Sara de le présenter comme son frère. Quelle que soit l'époque considérée, il est toujours assez inquiétant qu'un homme dise à une femme ce qu'elle doit dire. Tout un itinéraire se fera donc au terme duquel Abraham reconnaîtra définitivement Sara comme son épouse et celle-ci concevra le fils promis par Dieu (Genèse 21, 1ss).

Écarts historiques

Ces histoires qui nous concernent, elles datent aussi de temps anciens : les récits qui les narrent ont plus de vingt ou de vingt-cinq siècles et certains personnages – Abraham, Sara, Rachel, David, etc. — sont bien antérieurs encore. Nous prenons donc conscience que nous ne sommes pas les héritiers « naturels » d'une continuité qui arriverait jusqu'à nous sans heurt. Nous sommes séparés de ces histoires par des millénaires, les mondes où elles baignent ne sont plus les nôtres. Le miracle est qu'elles nous parlent toujours et sont riches d'enseignements étonnants. Mais il faut aussi prendre acte qu'elles relèvent d'autres mentalités, d'autres horizons. Quand ainsi on parle du divorce, il faut prendre conscience que la législation de l'Ancien Testament (Deutéronome 24, 1-4) ne parle pas du tout de ce que nous appelons « divorce » : il s'agit de la répudiation d'une femme par son mari pour des raisons qui ont peu à voir avec les motifs actuels de séparation.

Tout cela peut apparaître difficile ou complexe. Or par ses enseignements étonnants sur la famille, le Christ nous appelle sans cesse à réagir, à comprendre mieux et plus. Il vient, nous dit-il, apporter la division dans les familles, il annonce qu'il faut haïr son père, sa mère et tous les siens pour pouvoir le suivre, que ses disciples seront livrés aux bourreaux par leurs propres familles, que sa mère, ses sœurs et frères n'appartiennent pas aux cadres familiaux et tribaux habituels, mais que deviennent sa mère, ses frères et sœurs, ceux qui font la volonté du Père, etc. En tout cela, il prend à rebrousse-poil les classiques que sont l'appel à la solidarité familiale, l'honneur à rendre aux parents, les règles d'appartenance claniques et tribales.

Il faut donc nous rencontrer autour de la Bible, nous parler, buter ensemble sur les textes, reprendre notre questionnement ; c'est ainsi seulement que nous avancerons. D'ailleurs s'assembler autour de la parole de Dieu pour y trouver sens, chemin et lumière, cela porte un nom technique : l'Église. ■

velle dynamique
euvre

montrent que cette dynamique est en route en bien des endroits. En continuité avec cette Église en pèlerinage, *Amoris Laetitia* nous appelle à une posture missionnaire pour aller chercher aux périphéries les brebis perdues, celles qui se sont éloignées de l'Église ou qui sont tentées de le faire, face à une pastorale perçue comme rigide ou figée sur un idéal abstrait (AL 36). Comme dit le pape, la miséricorde est « *le centre de la révélation* » et Jésus veut être « *le berger des cent brebis* », pas des quatre-vingt-dix-neuf qui sont restées dans l'enclos (AL 309). Le pape récuse une Église bâtie sur le modèle de la « *sphère* » où tous les points sont équidistants du centre et préfère penser à une Église « *polyédrique* » (AL 4, cf. EG 236), c'est-à-dire qui prend en compte et respecte les différences, y compris dans les fragilités vécues. L'Église des disciples missionnaires est une Église qui veut rassembler les multitudes et non pas celle qui demeure centrée sur le petit reste des élus.

« Accompagner, discerner et intégrer la fragilité »

Dans le domaine de la théologie morale, l'exhortation a suscité beaucoup de débats. Ils ont permis de préciser la nouveauté de la démarche de l'exhortation et du regard porté sur les ...

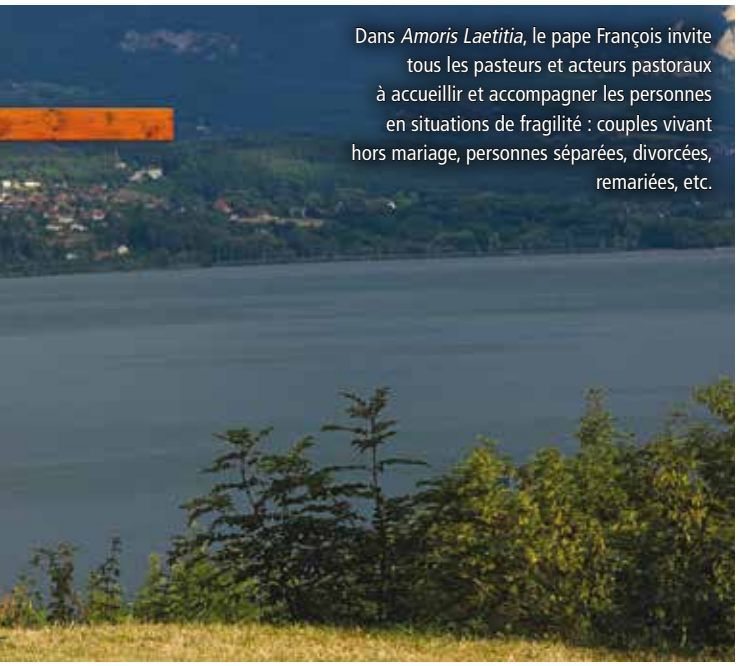

Dans *Amoris Laetitia*, le pape François invite tous les pasteurs et acteurs pastoraux à accueillir et accompagner les personnes en situations de fragilité : couples vivant hors mariage, personnes séparées, divorcées, remariées, etc.

TÉMOIGNAGE

« Mon évêque m'aide à construire solidement mon couple »

Valériane, 38 ans

« Il y a deux ans, j'ai demandé le baptême. En sonnant à la porte du curé, j'avais peur qu'il me pose plein de questions. Son accueil a été très chaleureux et cela m'a montré que j'étais sur le bon chemin. Assez rapidement, j'ai été contactée par des chrétiens de la paroisse. Je les ai rencontrés tous les mois. Avec eux, j'ai fait mon entrée en Église. Quel moment émouvant pour moi ! Tous ces regards, ces sourires et ce signe de la croix que le prêtre a fait sur moi.

C'est après ce moment que j'ai commencé à parler de moi, de mon histoire. Je suis « fille-mère », comme on dit, et, depuis plusieurs années, j'ai connu plusieurs hommes, et je vis maintenant avec P. mon compagnon. En décembre dernier, j'ai fait ma lettre pour être baptisée et la réponse de l'évêque a d'abord été négative. Mes accompagnateurs ne comprenaient pas et étaient en colère. C'est alors que l'évêque m'a téléphoné. Je lui ai raconté ma vie, tous les hommes que j'ai connus et, depuis janvier, je le rencontre régulièrement. Le chemin vers le baptême n'est pas barré. Il m'accompagne et j'ai compris qu'il voulait avant tout m'aider à ce que je puisse construire solidement mon couple avec le compagnon qui est dans ma vie aujourd'hui.

Extrait de l'exhortation apostolique La Joie de l'amour, *édition annotée et présentée sous la direction du service national Famille et Société de la CEF et de la faculté de théologie du centre Sèvres, Namur-Paris, Lessius/Fidélité, 2016.*

Les pasteurs et les acteurs pastoraux sont invités à accueillir toutes ces situations de fragilité pour les accompagner en discernant les différentes situations, afin de déterminer avec ces personnes quel pas peut être fait pour être mieux intégrées à la vie de l'Église. […] il s'agit de se mettre à l'école de Jésus.

… situations de fragilité. En pasteur, le pape François prend acte avec réalisme de la situation présente dans ses ombres et ses lumières en matière de vie conjugale et familiale : il n'y a pas un seul modèle de famille, c'est la grande diversité des situations qui domine ; et si le désir de famille reste fort, beaucoup d'obstacles font barrage au développement de la vie familiale (cf. le chap. 2). Il insiste sur l'accueil des pauvres qui vivent beaucoup de ces difficultés. C'est au cœur des fragilités, des faiblesses, des drames vécus par tant de gens, que le pape souhaite voir l'Église rejoindre ces personnes pour les soigner, les accompagner, les aider à grandir. D'où le titre du fameux chapitre 8 : « Accompagner, discerner et intégrer la fragilité ». Il s'agit bien d'« *intégrer tout le monde* » (AL 297). Cette posture fait fond sur le fait que la grâce et la miséricorde accompagnent tout homme et qu'il s'agit de les rejoindre là où ils sont, en valorisant ce qui est bon dans ce qui est vécu. Nous sommes invités à adopter le regard du Bon Pasteur.

Dans son mouvement d'ensemble, l'exhortation qui est une belle méditation sur le mariage et l'amour dans la famille – un amour dont la fécondité rayonne sur toute la société –, cherche moins à poser un discours normatif, bien souvent mal perçu, qu'à rendre désirable la vision chrétienne de la vie dans l'amour. C'est une éthique des vertus qui est mise en avant, c'est-à-dire un apprentissage progressif (par des gestes simples) des attitudes qui nous font désirer ce qui est bon et nous préparent à le mettre en œuvre : l'humilité, la tendresse, le pardon, l'action de grâce (voir la belle méditation du début du chapitre 4 et le chapitre 7 sur l'éducation).

Concernant le mariage, le pape ne revient nullement sur la doctrine de l'indissolubilité, par exemple, mais celle-ci cesse d'être considérée comme une loi qui s'impose de l'extérieur pour se présenter comme un don, une vocation et une promesse portée par la grâce sur un chemin de croissance. Tous sont en chemin pour répondre à cet appel. Dès lors, les pasteurs et les acteurs pastoraux sont invités à accueillir toutes ces situations de fragilité (couples vivant hors mariage, personnes séparées, divorcées, remariées, etc.) pour les accompagner en discernant les différentes situations afin de déterminer avec ces personnes quel pas peut être fait pour être mieux

TÉMOIGNAGE

« Grâce au chemin de notre enfant, nous apprenons à ne plus juger »

Jacques et Martine, parent d'un enfant homosexuel

C'est notre enfant lui-même qui nous a appris qu'il est homosexuel. Ce fut, pour nous, un réel bouleversement, difficile à exprimer. En plus de la peine que nous ressentions pour notre fils, en réalisant qu'il aurait une vie plus difficile que ses frères et sœurs, nous pensions au regard porté sur lui par notre famille, nos amis, son milieu professionnel ! Et puis, nous avions élevé nos enfants dans la foi, et le regard de l'Église n'est pas des plus tendres ! Nous-mêmes, par nos réflexions, avions dû aussi tellement le faire souffrir… Nous avions entendu parler d'un prêtre qui s'était occupé de personnes homosexuelles et nous avons fait appel à lui. Il a été d'un accueil extraordinaire, désamorçant toute culpabilité et accompagnant notre route. Rencontrer d'autres parents ayant un enfant homosexuel nous a encore libérés et a mis dans notre cœur le désir de témoigner en famille et auprès de nos amis. Le Seigneur nous a fait la joie d'ouvrir notre cœur, décapant en nous ce perfectionnisme moral qui nous empêche d'accéder à la miséricorde de Dieu. Grâce à ce chemin de notre enfant, nous apprenons à ne plus juger, mais à rencontrer l'autre avec un regard de vérité et sans préjugés.

Extrait de l'exhortation apostolique La Joie de l'amour, *édition annotée et présentée sous la direction du service national Famille et Société de la CEF et de la faculté de théologie du centre Sèvres, Namur-Paris, Lessius/Fidélité, 2016.*

Le pape rappelle que le confessionnal n'est pas une salle de torture et invite à prendre davantage en compte la conscience des personnes.

© CORINNE MERCIER/CIRIC

intégrées à la vie de l'Église. Là encore, il s'agit de se mettre à l'école de Jésus, qui « *a regardé avec amour et tendresse les femmes et les hommes qu'il a rencontrés, en accompagnant leurs pas avec vérité, patience et miséricorde, tout en annonçant les exigences du Royaume de Dieu* » (AL 60, cf. synode 2014, 12). Vérité et miséricorde auront besoin de la patience pour être tout deux honorées.

Exercer un discernement qui prend en compte la conscience de la personne

Le pape veut nous faire sortir d'une logique du tout ou rien, du permis et du défendu qui exclut au lieu d'intégrer. Bien sûr le divorce reste un mal, le mariage hautement désirable, mais les situations sont diverses et méritent une évaluation et un discernement plus fins. Il évoque ainsi la loi de gradualité qui n'est pas la gradualité de la loi selon les personnes, mais qui considère que pour adhérer au bien dans sa plénitude, « *un cheminement pédagogique de croissance est nécessaire* » (AL 295, cf. FC 9). Il s'agit donc de valoriser ce qui est bon dans ce qui est déjà vécu pour en faire une occasion d'avancer. Un autre aspect important est la prise en compte des circonstances atténuantes qui peuvent diminuer voire supprimer la responsabilité des personnes engagées dans des situations objectivement mauvaises (AL 301-303). En cela, *Amoris Laetitia* nous conduit à ne plus nous contenter d'un jugement extérieur à partir des seuls critères objectifs de la loi mais à exercer un discernement qui prenne en compte ces circonstances et la conscience des personnes. Ce qui fait dire au pape : « *À cause des conditionnements ou des facteurs atténuants, il est possible que, dans une situation objective de péché – qui n'est pas subjectivement imputable ou qui ne l'est pas pleinement – l'on puisse vivre dans la grâce de Dieu, qu'on puisse aimer, et qu'on puisse également grandir dans la vie de la grâce et dans la charité, en recevant à cet effet l'aide de l'Église* » (AL 305). Le pape précise là qu'il peut s'agir de l'aide des sacrements. En effet, c'est le péché grave et manifeste qui coupe de la communion avec Dieu et qui empêche le pécheur d'accéder à la communion eucharistique. Si l'on considère comme l'indique le pape que toutes les situations matrimoniales dites « irrégulières » ne sont pas nécessairement qualifiées de péché grave, coupant de la grâce de Dieu (AL 301), alors un discernement plus fin – réalisé au « *for interne* » – pourra permettre dans certains cas l'accès aux sacrements. D'ailleurs, le pape rappelle aux confesseurs que le confessionnal n'est pas une salle de torture et que l'eucharistie n'est pas réservée aux parfaits mais un remède et un aliment pour les faibles (note 351).

D'une manière générale, l'exhortation nous invite à prendre davantage en compte la conscience des personnes et le travail que la grâce opère en chacun. « *Nous sommes appelés à former les consciences, mais non à prétendre nous substituer à elles* » (AL 37). « *La conscience des personnes doit être mieux prise en compte par la praxis de l'Église dans certaines situations qui ne réalisent pas objectivement notre conception du mariage. Évidemment, il faut encourager la maturation d'une conscience éclairée, formée et accompagnée par le discernement responsable et sérieux du Pasteur, et proposer une confiance toujours plus grande dans la grâce* » (303). C'est la conscience des personnes qui « *en dernier ressort* » doit décider devant Dieu comment répondre à son appel et qui doit également être éduquée, éclairée par la communauté ecclésiale. Reprenant saint Thomas d'Aquin, le pape rappelle que la loi, pour essentielle qu'elle soit, ne peut suffire à elle seule à déterminer la culpabilité d'une personne dans une situation singulière, elle n'est pas « *un ensemble déjà constitué de règles qui s'imposent* a priori *au sujet moral, mais elle est une source d'inspiration objective pour sa démarche, éminemment personnelle, de prise de décision* » (AL 305).

La « logique de la miséricorde » doit « orienter l'action pastorale »

Dans la finale de son propos le pape revient sur l'essentiel : c'est la « *logique de la miséricorde* » qui doit « *orienter toute l'action pastorale* » (AL 307-312). Sans aucunement renoncer à promouvoir la valeur du mariage chrétien selon l'Évangile, elle ouvre la voie à une considération circonstanciée des situations singulières sur l'horizon d'un chemin de croissance avec l'aide de la grâce. C'est une éthique et une pastorale pour tous que le pape propose, une invitation faite à toute l'Église d'être ouverte à la multitude et d'entrer davantage dans une attitude d'encouragement, de soutien, d'accompagnement de toutes les familles. Une pastorale familiale joyeuse, positive et miséricordieuse. ■

Le dernier ouvrage du père Thomasset, écrit avec Miguel Garrigues s'intitule *Une morale souple mais pas sans boussole* (Éd. Cerf, 2017).

L'APPORT

de ***Mgr Michel Santier***,
évêque de Créteil

Diocèse de Créteil : de nouvelles initiatives pastorales

Mgr Michel Santier a été ordonné évêque en 2001. Il est l'évêque du diocèse de Créteil depuis 2007. L'exhortation apostolique invite à reprendre à frais nouveaux la pastorale familiale, en particulier pour cheminer avec ceux qui sont en fragilité… Mgr Santier nous confie les initiatives pastorales prises dans son diocèse.

Cela fait déjà deux ans que le pape François a publié l'exhortation apostolique *Amoris Laetitia*, suite aux deux synodes des évêques sur la famille. Il a ouvert des chemins nouveaux, en consultant largement les fidèles sur un sujet qui les concerne au plus haut point, la vie conjugale et la vie familiale.

Dans ce même esprit, par sa lettre *La Joie de l'amour*, le pape François nous invite à vivre une démarche résumée en quatre verbes pour l'accompagnement des couples et des familles : « Écouter », « Accompagner », « Discerner » et « Intégrer ».

Maintenant les exigences évangéliques du mariage et de la doctrine de l'Église, le pape a voulu à la fois rappeler la beauté du mariage et de la famille et accompagner d'une manière attentionnée ses fils les plus fragiles.

Comment dans le diocèse de Créteil avons-nous commencé à mettre en œuvre cette démarche ? Nous avons d'abord vécu le synode diocésain où toute une réflexion sur les familles s'est développée dans les 1 087 équipes synodales et dans les deux assemblées synodales, réflexion qui a abouti à la création du département Famille et Société, car nous ne pouvons pas proposer le sacrement du mariage, sa beauté, ses exigences, sans tenir compte de la situation concrète des familles : le logement, la vie professionnelle, les longs déplacements.

Dans un second temps, les 7 et 8 janvier 2017, nous avons invité tous les acteurs pastoraux à une rencontre pour s'approprier la réflexion d'*Amoris Laetitia* : prêtres, diacres, consacrés, laïcs en mission ecclésiale (LEME) et de nombreux laïcs engagés dans la préparation au mariage et dans des mouvements de foyers.

La première intervention de Sr Geneviève Médevielle, professeur de théologie morale à l'Institut catholique de Paris, nous a permis de comprendre le passage du rejet ressenti par les personnes blessées dans l'amour à celui de l'inclusion, ainsi que la démarche de discernement et d'accompagnement proposée par le pape. Puis la théologienne et bibliste Anne-Marie Pelletier nous a fait entrer dans le compagnonnage avec la parole de Dieu à laquelle le pape nous invite.

Une démarche de discernement pour accueillir les couples divorcés remariés

Dans un troisième temps, lors de la rencontre des prêtres et des diacres avant la messe chrismale, j'ai proposé à ceux-ci une démarche de discernement pour l'accueil, l'écoute, et l'accompagnement des demandes des couples divorcés remariés pour l'admission aux sacrements. L'enjeu est que les prêtres et les diacres ne se retrouvent pas seuls à exercer ce discernement, même s'ils en sont partie prenante, et que ne se créent pas des disparités entre prêtres, certains très ouverts et d'autres plus rigides. Dans les paroisses existent, depuis plusieurs années, des groupes de parole pour les personnes séparées et divorcées en lien avec l'équipe diocésaine Se Dire qui organise pour elles une récollection une fois par an.

Lorsqu'il reçoit la demande d'un couple, après les avoirs écoutés, s'il juge bon de donner suite, le prêtre me le fait savoir, et j'oriente ce couple vers l'un des deux diacres permanents qui ont une longue expérience de l'accompagnement des groupes de personnes séparées ou divorcées. Ces deux diacres sont familiers de l'expérience de la relecture, l'un dans la communauté Vie chrétienne, l'autre au Prado. En plusieurs rencontres, ils aident le couple à approfondir le sens de la démarche, ce qu'ils désirent vraiment ; il est important de tenir compte du temps de la nouvelle union, de voir s'il s'agit d'une vraie démarche spirituelle de conversion, incluant le pardon à ceux qui les ont blessés, et non la revendication d'un droit ; il est important de vérifier si les enfants de la première union sont bien pris en charge et accompagnés par leurs parents ; cette démarche n'est pas seulement individuelle, mais ecclésiale, et

Le 9 juin dernier, l'équipe Se Dire du diocèse de Créteil organisait une journée de marche, de détente et de partage en forêt de Fontainebleau avec les personnes séparées, divorcées remariées.

© CORINNE MERCIER/CIRIC

le couple est invité à comprendre leur part de responsabilité dans la séparation et qu'ils ont affaibli le témoignage de l'Église sur Jésus-Christ dans notre société. Si ces critères sont vérifiés et si le diacre discerne qu'il faut aller plus avant dans l'accueil de la démarche, il me rend compte de son accompagnement, de son discernement. Après avoir pris l'avis d'un prêtre compétent en matière canonique, je prends la décision ou non d'admettre le couple aux sacrements.

Il est important de distinguer l'admission aux sacrements et la reconnaissance de nullité. Si une procédure de déclaration de nullité de la première union se révèle possible, nous les orientons alors vers l'officialité.

Ensuite je reçois personnellement le couple et lui fais part de ma décision.

Le nombre est très restreint puisque cela suppose que ceux qui en font la demande vivent la pratique de l'eucharistie dominicale, aient un engagement dans la paroisse, ou un mouvement d'Église, et aient un vrai désir de communier.

Dans ces rencontres, j'ai été émerveillé par la foi en l'Eucharistie chez des personnes qui n'avaient pas pu communier depuis plusieurs années vu leur situation.

Nous avons mis en place un groupe diocésain Se Parler pour les personnes concernées par l'homosexualité, incluant les parents qui apprennent la situation de leur enfant. Ce groupe organise chaque année une journée de marche et de partage, et dernièrement une conférence.

Nous continuons dans le diocèse à proposer le sacrement de mariage comme chemin de foi, d'évangélisation et de bonheur pour le couple et la stabilisation des familles et de la société, notamment par la préparation au mariage et les retraites de fiancés, les mouvements comme les équipes Notre-Dame, Vivre et Aimer, Cana, Amour et Vérité, et les Associations familiales catholiques, le CLER, etc. ■

TÉMOIGNAGE

« Christine, divorcée, a dépassé ses peurs et pris sa place dans la communauté »

Jean, diacre permanent

Ce dimanche est un jour important pour Damien, Malika, Christine, Anne et Odile, car ils ont été invités à prendre la parole pour la première fois devant toute la communauté, pour partager le chemin de reconstruction et de foi qu'ils ont entrepris après leur divorce. Pendant deux ans, ils ont cheminé dans un petit groupe de parole que j'accompagne en tant que diacre. Les paroissiens écoutent avec attention et ils découvrent que le divorce est un véritable séisme dans une vie, une épreuve personnelle, familiale mais aussi ecclésiale et spirituelle dont on ne sort pas indemne… Le silence est fort, et je ressens que nous faisons là, ensemble, l'expérience que « *si un seul membre souffre, tous les membres partagent sa souffrance* » (1 Co 12, 26).

Dans ce climat de confiance, Christine va pouvoir dire comment après sa séparation, elle redécouvre la foi et retourne à la messe chaque dimanche, mais reste dissimulée derrière le dernier pilier tout au fond : « *J'arrivais en retard, partais avant la fin, persuadée que ma condition de divorcée était inscrite sur mon front et que chaque paroissien me jugeait, et que seul Dieu avait un peu de compassion pour moi…* » Aujourd'hui, grâce au groupe, elle a dépassé ses peurs et pris sa place dans la communauté.

Extrait de l'exhortation apostolique La Joie de l'amour, *édition annotée et présentée sous la direction du service national Famille et Société de la CEF et de la faculté de théologie du centre Sèvres, Namur-Paris, Lessius/Fidélité, 2016.*

L'APPORT

de ***Oranne de Mautort***,
directrice adjointe du service national Famille et Société
de la Conférence des évêques de France

Porter le regard sur les familles et libér les énergies de l'espéra

Oranne de Mautort est directrice adjointe du service national Famille et Société de la Conférence des évêques de France, plus spécialement en charge de la famille. Elle dresse un rapide bilan de la situation des familles et du mariage en France. Son article pointe les difficultés. Mais, contrairement à certaines idées reçues, il montre aussi la vitalité persistante du mariage.

Il convient de prêter attention à la réalité concrète, parce que « *les exigences, les appels de l'Esprit se font entendre aussi à travers les événements de l'histoire* » (AL 31). Cet appel du pape François ouvre le second chapitre de l'exhortation et nous invite à être fidèles à l'enseignement du Christ en regardant cette réalité dans toute sa complexité, avec ses lumières et ses ombres (AL 32). Bien des approches sont possibles pour évoquer les réalités familiales en France, nous évoquerons ici trois traits : l'impact des conditions matérielles et sociales, un très haut niveau d'attentes et la persistance du désir de famille.

La vie familiale est marquée par des fragilités liées, notamment, aux conditions matérielles : le chômage, des horaires de travail déstructurés, un logement parfois inadapté à la vie de famille, l'isolement, etc. Un enfant sur cinq vit ainsi en dessous du seuil de pauvreté, chiffre considérable. Quant à l'articulation vie professionnelle/vie familiale, c'est une question quotidienne pour les couples et les familles.

Mais, au milieu de toutes ces contraintes, les parents d'aujourd'hui continuent à désirer bien élever leurs enfants et s'occuper au mieux de leurs propres parents vieillissants. Admirons-les et imaginons des soutiens concrets…

© CORINNE MERCIER/CIRIC

> **Premier lieu de solidarité pour la majorité des Français, la famille continue à être un bien pour le monde et pour l'Église.**

Il est d'autres fragilités comme celle des liens conjugaux : actuellement pour deux mariages célébrés en mairie, un divorce est prononcé. Ce haut niveau de divorces est en partie lié à des attentes très élevées : la vie affective et familiale est investie d'une très grande exigence d'accomplissement, on en attend l'harmonie, le bonheur durable, la passion… S'il faut se réjouir du souci de l'épanouissement, constatons aussi que le couple est valorisé mais peu soutenu

er
nce

dans ses inévitables difficultés. Quand la vie conjugale et familiale ne donne plus entièrement satisfaction, peu d'issues apparaissent, les soutiens comme le conseil conjugal ou les thérapies de couples sont trop peu connus. Ces attentes élevées, cette forme d'idéalisation même, se heurtent à la réalité de la vie et au travail que demande tout amour. Le pape nous invite d'ailleurs à une forme d'autocritique : l'idéalisation excessive ne rend pas service au mariage (cf. AL 36).

Pour autant, il n'y a pas d'éclatement généralisé des familles. Les trois quarts des mineurs vivent avec leurs deux parents et le mariage civil résiste. Il demeure même la forme dominante, puisque près des trois quarts des couples sont mariés. Devenu une option parmi d'autres – union libre et pacs –, il n'est plus le passage obligé pour fonder une famille. Il apparaît comme une étape dans une vie adulte déjà bien engagée et sa célébration manifeste le désir de cheminer durablement dans une vie conjugale et familiale dont on a expérimenté la force et la fragilité.

Quant aux mariages religieux, leur diminution est nette et doit nous interpeller : donner le goût du mariage chrétien, chemin de bonheur pour aujourd'hui, est une belle mission.

Premier lieu de solidarité pour la majorité des Français, la famille continue à être un bien pour le monde et pour l'Église. Nous voyons ses difficultés concrètes, ses ombres. Elles sont un appel à libérer en nous les énergies de l'espérance, en les traduisant en actions qui transforment et en imagination de la charité (AL 57).

TÉMOIGNAGES

« Les familles peuvent rayonner de la joie du Christ »

Loïc et Béatrice

Avec nos trois enfants nous avons la joie de partager notre quotidien aux côtés des plus démunis. D'abord dans les favelas du Brésil, et maintenant avec l'association Lazare à travers une colocation entre des jeunes actifs et des personnes SDF. Au-delà des rôles concrets impartis, nous avons découvert combien le témoignage familial avait une incidence cruciale dans ces missions auxquelles nous sommes appelés.

La plupart des personnes en précarité que nous avons rencontrées ont connu une rupture familiale. Avec le temps, la simple présence d'une famille en paix permet de se réconcilier avec une image brisée. Luc nous disait qu'à son arrivée à Lazare, il n'aimait pas nos enfants : cela le renvoyait à ce qu'il n'avait jamais connu lui-même du fait de la séparation violente de ses parents. Quelle joie de l'entendre dire un an après : « *De la jalousie je suis passé à l'envie, l'envie de construire moi aussi une famille aimante !* » Cette fécondité de notre famille trouve sa source dans notre mariage sacramentel : les familles peuvent rayonner de la joie du Christ.

« Avoir notre famille unie, c'est le plus important »

Thierry et Sabrina, parents de Kassendra, Élodie, Manon et Aurélien

La famille, c'est important. Si nous n'étions pas soudés, nous serions encore plus en détresse. Nos enfants, c'est ce qu'on a de plus cher. Mais la trop grande pauvreté, ça complique les relations familiales : les enfants ne comprennent pas qu'on ne puisse pas leur acheter tout ce qu'ils veulent.

Thierry voudrait travailler dans n'importe quoi, pour avoir une reconnaissance et pour montrer l'exemple aux enfants. L'absence de travail, c'est dur financièrement et à cause des tensions que ça crée.

On a eu peur qu'on nous place nos enfants. Ça dépend beaucoup de la relation avec les assistantes sociales. On connaît des familles où les enfants ont été placés à cause de la pauvreté. On fait des efforts, mais on sait qu'on n'est pas dans les normes. Si l'assistante sociale voyait la maison, on pourrait nous enlever les enfants. On ne peut pas changer de logement : financièrement, ça bloque.

On se rapproche de la foi et de la paroisse. Le groupe de la Pierre d'Angle nous fait avancer dans la Bible ; c'est convivial et fraternel. Avant, on n'osait plus aller à l'Église. On se mettait derrière pour pas qu'on nous voie. On y allait quand elle était vide. Jésus, lui, nous accueillait. Le texte de la Samaritaine nous parle par rapport à tout ça. Avoir notre famille unie, c'est le plus important.

Extrait de l'exhortation apostolique La Joie de l'amour, *édition annotée et présentée sous la direction du service national Famille et Société de la CEF et de la faculté de théologie du centre Sèvres, Namur-Paris, Lessius/Fidélité, 2016.*

LE REGARD

de ***Michel Angelier***,
diacre délégué de la pastorale des familles du diocèse de Saint-Flour

Accueillir, accompagn discerner et intégrer la fragilité

Diacre, incardiné Mission de France et au service du diocèse de Saint-Flour, Michel Angelier est engagé avec Agnès, son épouse, en tant que délégué diocésain de la pastorale des familles. Il lui est « *donné de vivre toute la beauté de la vie de famille avec ses joies et ses souffrances* ». Michel Angelier partage avec nous son expérience pastorale, éclairée par l'exhortation apostolique *Amoris Laetitia*.

La famille un trésor de la Création

Si le contexte et la réalité des familles ont changé, la famille reste plébiscitée par tous. Elle reste une valeur, comme un trésor pour notre humanité.

C'est vraiment une chance que *La Joie de l'amour* nous éclaire pour approfondir le chemin pastoral d'aujourd'hui, pour la famille, pour toutes les familles.

Il est heureux de se rappeler que l'exhortation est le fruit d'un synode alimenté par une très large consultation. Je peux témoigner qu'elle est dans la continuité de vécus, de petites initiatives locales qui ont irrigué la pastorale familiale sur le terrain et à laquelle nous avons pu participer avec de nombreux acteurs locaux depuis des années. Comme beaucoup je l'ai accueillie comme un souffle profond de l'Esprit.

Le regard posé sur Jésus : la vocation de la famille

Ajuster notre regard sur le regard aimant du Christ.

Je peux témoigner que l'exhortation a déjà vivifié la recherche pour l'accueil de tout couple qui choisit le sacrement de mariage, pour les accompagner vers leur « vocation familiale », traçant de nouveaux chemins avec des étapes plus adaptées.

Alors que les forces diminuent, dans le contexte fragmenté de notre diocèse de Saint-Flour, nous sommes poussés, comme par un nouveau souffle, à ajuster la pastorale pour mieux accueillir, accompagner, jusqu'à célébrer et intégrer.

Car, si beaucoup de couples viennent par tradition, accueillir, discerner et souvent intégrer nécessitent un chemin d'accompagnement qui est de plus en plus personnel pour découvrir et faire goûter l'Évangile, progressivement sur le chemin de l'amour humain, chemin divin. Ce chemin prend du temps.

Au cours d'une rencontre dont l'objet était de découvrir l'exhortation « *la joie de l'amour* » un des prêtres présents a conclu avec force : « *Pour faire des mariages ou des baptêmes, nous ferons toujours des mariages et des baptêmes ! Mais c'est autre chose d'accueillir les personnes là où elles en sont, et de faire le chemin avec elles en discernant les meilleures étapes.* »

Cette exhortation éclaire une pastorale du chemin pour mieux rejoindre les chemins des hommes et des femmes de notre temps et respecter la « pédagogie divine » de la loi de la gradualité.

> **Nous sommes invités à passer de la raideur théologique du parfait, qui assèche, à la miséricorde qui permet de continuer la vie et ouvre le chemin à de petites résurrections. L'exigence n'est pas d'imposer un réel impossible mais d'inviter à accompagner un « chemin de croissance », plus haut, plus loin.**

er,

Une dynamique de transversalité

L'exhortation nous fait aussi nous projeter dans les possibles d'une mise en route de forces transversales entre les différentes demandes qui sont faites à l'Église pour le baptême, le mariage, les étapes de la vie des couples et des familles jusqu'à l'accompagnement des situations dites « irrégulières », sans oublier les familles en deuil.

Les personnes viennent avec une demande qui paraît parfois décalée face aux propositions ecclésiales. Elles sont souvent perçues « hors des clous », d'une grande ignorance et avec des parcours si différents !

Il apparaît nécessaire de mettre en commun des étapes pour donner une plus grande attention à chacun. D'où l'impératif de se former ensemble à accueillir et valoriser ce qui est beau, s'en réjouir et prier pour les lumières mais aussi les ombres.

Ne serait-ce pas cela « être un hôpital de campagne » qui n'a pas peur de marcher avec les réalités de notre monde d'aujourd'hui ? « *Quand nous le faisons, notre vie devient toujours merveilleuse* » (AL 308).

L'exhortation est un bon outil pastoral pour notre temps, avec un parfum d'Esprit Saint. Il fallait bien ces neuf chapitres qui font un tout pour avancer avec confiance.

Un tout dont le chapitre 8

L'exhortation contient neuf chapitres dont le chapitre 8. Ce chapitre paraît être mal accepté par certains et pourrait masquer les autres. On peut constater qu'il n'arrive qu'en ...

© CORINNE MERCIER/CIRIC

Week-end de retraite spirituelle pour couples se préparant au mariage religieux à l'abbaye d'Ourscamp (60).

TÉMOIGNAGE

Avoir un soutien extérieur

Sophia, 27 ans, et Yoann, 30 ans.

« Nous vivons ensemble depuis quatre ans. Nous réfléchissons au mariage, mais nous sommes freinés par le fait que Yoann sera peut-être muté à Vannes ; donc soit lui, soit moi perdrons notre travail. Comment faire ? Par hasard, au camping, pendant les vacances, nous en avons parlé à un jeune couple avec qui nous avions sympathisé ; ils avaient été dans la même situation : eux, c'était entre Nice et Lyon. Ils nous ont raconté qu'ils avaient été accompagnés par un couple plus âgé et pratiquant, qui s'était pris d'amitié pour eux. Guidés lors de plusieurs rencontres, ils avaient d'abord rediscuté leur projet de mariage ; ils s'étaient redit la confiance qu'ils avaient l'un dans l'autre après avoir surmonté deux grosses contrariétés et s'être pardonné. Ils en étaient venus à l'acceptation réciproque de la différence de leurs histoires familiales, croyante et non croyante – l'une dont les parents étaient divorcés, l'autre non. Ils avaient partagé leur désir commun d'enfant. Ils avaient ensuite regardé méthodiquement les possibilités d'emploi à Nice et Lyon et s'étaient mis d'accord. Le processus avait pris six mois ; ils avaient bien clarifié leur projet de couple et s'étaient engagés très sereinement dans le mariage.
Cela nous donne envie de trouver nous aussi un couple ou plusieurs couples qui nous aident !

Extrait de l'exhortation apostolique La Joie de l'amour, *édition annotée et présentée sous la direction du service national Famille et Société de la CEF et de la faculté de théologie du centre Sèvres, Namur-Paris, Lessius/Fidélité, 2016.*

huitième position et qu'il semble bien placé car ce qui est écrit dans les chapitres précédents éclaire et permet de mieux comprendre ce chapitre « Accueillir, discerner, intégrer la fragilité ». Il y est question notamment des personnes vivant une séparation, un divorce ou une nouvelle union civile.

Accompagner, discerner et intégrer la fragilité

Nous pouvons relire le chemin parcouru comme une grâce car les tempéraments, la maladie, les fragilités auraient pu avoir raison de la « patience ». Mais qui serions-nous pour juger tous ces couples rencontrés qui vivent des ruptures dues souvent à un projet commun peu défini, à une aspiration profonde bafouée, à une fragilité psychologique ? Oui, patience avec nous-mêmes pour accueillir toutes les situations.

Patience aussi pour vivre en Église la compréhension de la loi accomplie par le chemin de l'amour.

Nous sommes invités à passer de la raideur théologique du parfait, qui assèche, à la miséricorde qui permet de continuer la vie et ouvre le chemin à de petites résurrections. L'exigence n'est pas d'imposer un réel impossible mais d'inviter à accompagner un « chemin de croissance », plus haut, plus loin.

Le premier accueil des personnes qui vivent des situations complexes et osent pousser les portes de l'Église doit faire l'objet d'une attention particulière. Et d'ailleurs, faut-il attendre qu'elles viennent sonner à la porte de la maison paroissiale ou oser aller à leur rencontre ? Pour cela, il est impératif d'être à l'écoute et inventifs.

Nous sommes invités à mettre de côté nos appréhensions de demandes en termes de « *J'ai droit à* », pour discerner les aspirations du cœur profond de chacun et lui permettre de s'exprimer et de cheminer.

Cette pastorale plus ajustée est de plus en plus nécessaire et demande de se former, de relire avec d'autres et de prier pour ces situations de famille qui se complexifient. Elle engage à une conversion jamais finie pour permettre de passer du « permis/défendu » de la loi à son accomplissement par l'amour miséricordieux.

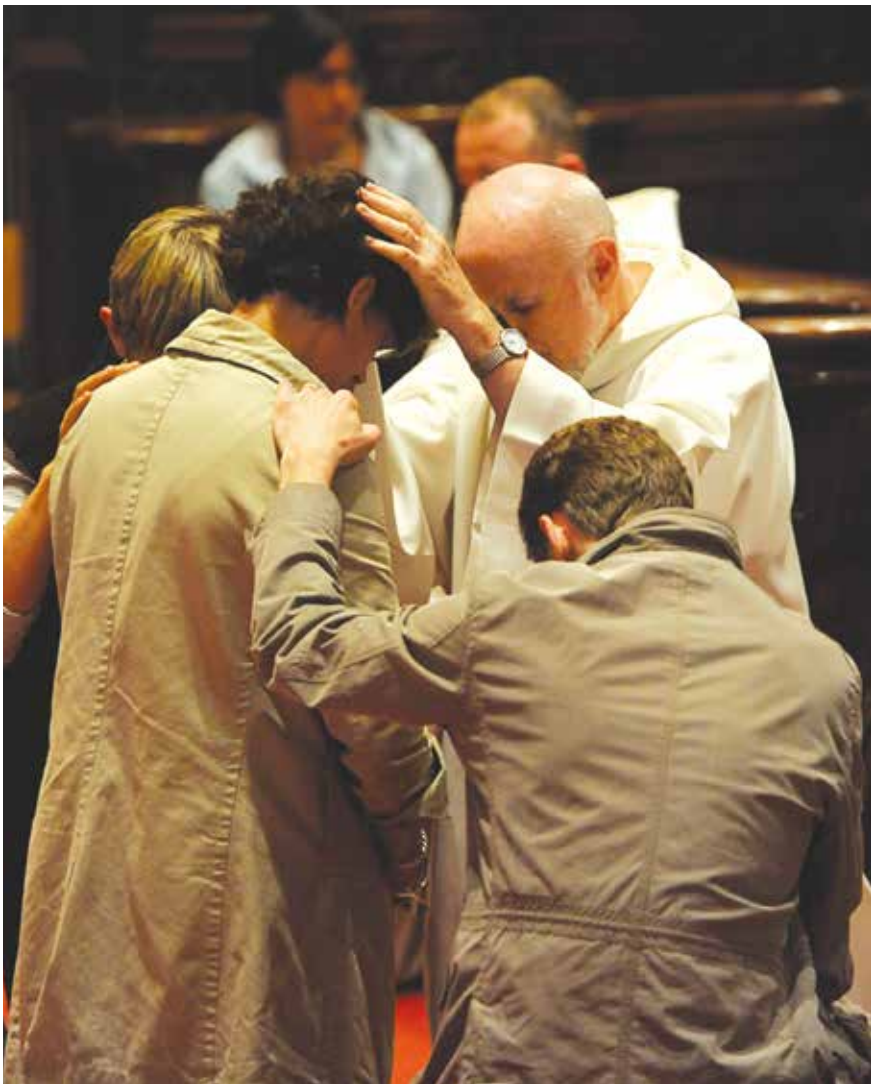

© CORINNE MERCIER/CIRIC

Deux ans, un avenir !

Déjà deux ans ! Mais ce long chemin de conversion ne fait que commencer. « *Le temps est supérieur à l'espace* », rappelle le pape François.

La vitesse d'un convoi militaire, c'est la vitesse du véhicule le plus lent. Celle d'une cordée, celle de la personne la plus lente. Petite métaphore pour nous aider à la compréhension du chemin temps-espace vers le pays de la joie de l'amour accompli. Donner du temps au temps sans occuper l'espace, du pouvoir, des lenteurs du cœur, pour laisser le temps à l'autre, au Tout-Autre, à l'espérance.

Lors d'une présentation de l'exhortation un des participants s'est exclamé : « *Quelle joie de voir notre Église ouverte, accueillante pour chacun ! Mais ce message nous fait aussi prendre conscience de l'exigence de notre mission de chrétiens dans ce monde si divers.* »

L'exhortation Amoris *Laetitia* est venue vivifier la pastorale des familles. Elle est un guide pour la pastorale de toutes les familles de notre temps, sans exclusion. Pastorale de la Bonne Nouvelle joie de l'amour. Bonne Nouvelle que j'ai la joie d'embrasser après l'avoir proclamée…

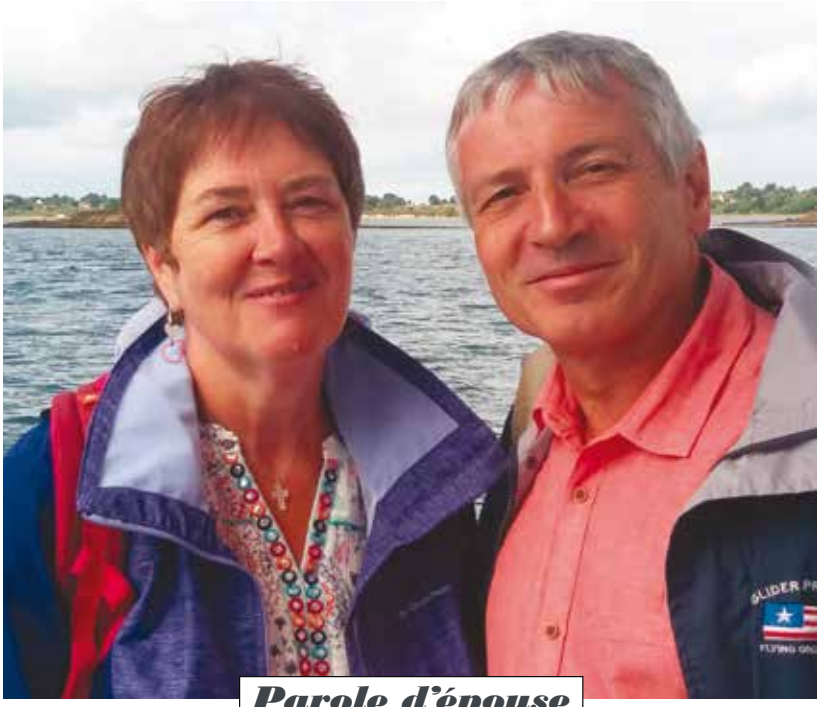

Parole d'épouse

MARTINE THIÉBAUT

« RÉPONDRE AVEC CONFIANCE AUX APPELS DU SEIGNEUR »

Mariée depuis trente-cinq ans à Claude, ordonné diacre en 2013 pour le diocèse de Metz, Martine Thiébaut s'exprime ici sur ses engagements.

Je m'appelle Martine. Je suis mariée à Claude depuis trente-cinq ans. Nous avons cinq enfants et trois petits-enfants. Claude est technicien au ministère de l'Écologie et je suis auxiliaire de puériculture. Claude a été ordonné diacre en 2013.
Interpellé par un ami diacre de notre paroisse, c'est seulement six mois après que Claude m'a parlé de cet appel. Je m'en souviens, nous participions à une soirée Alpha Couple et je lui ai répondu que je le suivrais avec joie dans cette démarche. Je ne savais pas alors où cela nous conduirait.
Claude, mais je devrais plutôt dire « nous », nous sommes entrés en discernement puis en formation au diaconat. J'ai suivi assidûment et avec grand plaisir ces années qui m'ont fait connaître des personnes aux multiples facettes et des missions de service très différentes.
Ce cheminement m'a également permis d'approfondir ma foi et mes connaissances bibliques et théologiques.
Depuis cette formation, nous ne cessons de nous rapprocher spirituellement grâce notamment aux temps de prière et de retraite que nous vivons. Le fait de pouvoir prier ensemble est un réel fortifiant pour la vie de couple.
L'ordination a été un temps de grâce et de douceur. Je me souviens de ce jour où Mgr Pierre Raffin m'a demandé si j'étais d'accord pour que mon époux soit ordonné. Mon « oui » fut un oui ferme, mûri par ce cheminement en couple.
Nous avons mis en place un parcours Alpha Couple au sein de notre communauté, ce qui a permis à des jeunes ou des plus âgés de vivre des soirées dédiées à leur couple, de pouvoir prendre du temps pour se poser et réfléchir sur les bons fondements.
Pour ma part, ayant effectué toute ma carrière dans une structure de l'aide sociale à l'enfance – en pouponnière d'abord puis dans un service mère-enfant –, je mettais mes compétences au service des plus petits.

« JE SUIS SÛRE QUE DIEU A UN PROJET POUR CHACUN ET QU'IL N'APPELLE PAS PAR HASARD »

En retraite depuis janvier 2016, je me suis tout naturellement sentie appelée à me mettre au service des plus fragiles. Je me suis investie au vestiaire Saint-Martin, grand vestiaire social de la Moselle sous l'égide de Caritas. Le Christ nous demande de prendre soin des plus petits et des plus pauvres.
Dans ce lieu, je prends pleinement conscience de servir Jésus à travers les personnes en situation de fragilité que je rencontre chaque jour.
Il y a quelques mois, j'ai été appelée comme animatrice laïque en pastorale au service diocésain de la charité afin de développer, en parallèle au vestiaire, une structure d'accueil mère-enfant : Caribout'chou.
Responsable de cette structure, je reçois des mamans de jeunes enfants qui ont besoin de vêtements pour leurs bambins. La mission que m'a confiée mon évêque est l'accueil, l'écoute et l'accompagnement de ces jeunes femmes.
Je suis sûre que Dieu a véritablement un projet pour chacun et qu'il n'appelle pas par hasard. Je rends grâce à notre Seigneur pour tout ce qu'il me donne de vivre dans ma vie, au travers de cette belle mission, pour les rencontres et la force qu'il me donne pour me mettre au service de ces personnes, pour l'ordination diaconale de Claude qui m'a transformée. ■

Après « Le diaconat dans les Églises réformées » paru dans notre dernier numéro, nous élargissons encore notre proposition de points de vue sur le ministère diaconal, en revenant cette fois dans l'Église catholique romaine, avec le regard d'un évêque, Mgr Dominique Blanchet, évêque de Belfort-Montbéliard, que nous remercions ici pour sa contribution très enrichissante.

LE DIACONAT PERMANENT, UNE CHANCE POUR UN DIOCÈSE

Mgr Dominique Blanchet, évêque de Belfort-Montbéliard.

Accueillant la question posée pour cet article : « *Pourquoi le diaconat permanent est-il une chance pour votre diocèse ?* », je me suis laissé conduire en modifiant le « pourquoi ? » par « à quelles conditions ? » Ce n'est pas un détail. En effet, je pose là, préalablement un acte de foi et d'espérance en cette orientation conciliaire qui nous valut la restauration du diaconat permanent. Il ne s'agit pas de convaincre de la chance qu'il représente, mais bien plutôt de chercher à s'y disposer. Même si la figure du diacre permanent nous est devenue familière dans nos Églises diocésaines, nous apprenons encore à la mettre en œuvre et je voudrais saluer ici les pionniers qui se sont avancés sur cette voie nouvelle il y a plus de quarante ans. Leur expérience continue de faire réfléchir l'Église sur ce ministère à la fois ancien et nouveau.

DIOCÈSE DE BELFORT-MONTBÉLIARD : TRENTE ANS APRÈS LA PREMIÈRE ORDINATION…

Le diocèse de Belfort-Montbéliard compte aujourd'hui quinze diacres permanents, le premier ayant été ordonné il y a trente ans. C'est déjà une longue expérience qui nous permet de relire et accueillir la chance que constitue ce groupe d'hommes qui ont répondu à l'appel de l'Église, avec l'accord de leur épouse. Engageant cette année les paroisses, mouvements et autres communautés à discerner les appels qu'il nous faut poser aujourd'hui, cela m'a conduit à énoncer quelques repères pour préciser la place du diaconat permanent au sein de notre Église diocésaine. Loin d'être exhaustifs, ils apparaissent toutefois comme des conditions qui permettront, me semble-t-il, de garder sauve la chance du diaconat permanent dans notre diocèse.

LA MISSION, UNIQUE RAISON DE L'APPEL

Un premier repère concerne la visée. Interpeller un homme, marié ou non, en vue du diaconat permanent est un acte important et il convient de nous rappeler pourquoi nous le faisons. Une seule raison me semble en mesure de porter l'audace de cette interpellation. Il s'agit d'enrichir l'Église pour qu'elle soit plus capable d'assumer la mission qui lui a été confiée par le Seigneur : annoncer à tous l'évangile du Salut. Autrement dit : c'est bien toujours en raison de la mission et non pas en raison de l'organisation de l'institution qu'il nous faut appeler des diacres. Si le Seigneur appelle aujourd'hui des hommes à se donner comme diacres permanents de son Église, c'est bien pour les inscrire dans le mandat apostolique donné à son Église. Cette simple réflexion nous a permis de désigner les champs du monde où l'Église cherche à mieux faire entendre l'Évangile, et à se rendre là visible pour le monde. Le diaconat permanent représente alors une véritable chance pour un diocèse. Il élargit sa compétence de relation et de conversation avec le monde sans laquelle l'Évangile ne peut être annoncé et reçu.

LE DIACRE, UN SOUTIEN POUR LES BAPTISÉS

Cette première réflexion me conduit inévitablement à une deuxième qui est de rappeler un autre élément essentiel du concile Vatican II : la mission irremplaçable des laïcs dont la vocation est précisément d'évangéliser tous les domaines de la vie du monde. Il y a là, parfois, un argument de retenue pour appeler

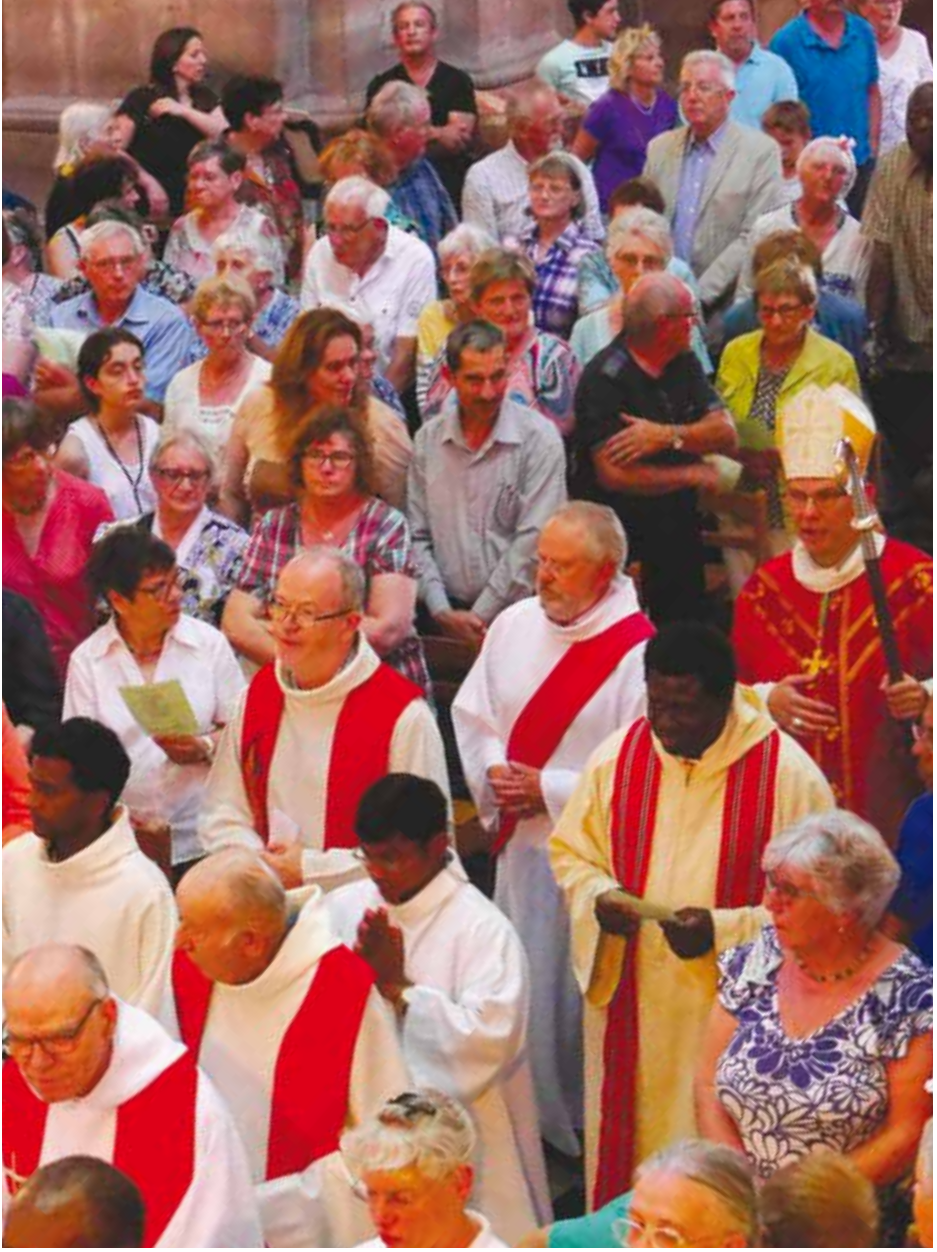

> **Le diaconat permanent élargit la compétence de relation et de conversation du diocèse avec le monde sans laquelle l'Évangile ne peut être annoncé et reçu.**

des diacres permanents. Il ne s'agirait pas, en effet, d'appeler quelqu'un du simple fait qu'il vit de belle façon son baptême au cœur de son activité professionnelle ou de sa vie familiale. Ceci m'amène à formuler une deuxième exigence à tenir pour que le diaconat permanent soit une chance. S'il vit bien son ministère au cœur d'une réalité du monde, le diacre doit ainsi être un véritable soutien pour les baptisés qui sont présents à cette même réalité. Sa visibilité est celle de l'institution, au service de la Parole annoncée là. C'est bien là aussi la charge que lui confère l'ordination. Son ministère doit, d'une façon ou l'autre, servir, encourager et porter les baptisés qui le verront, dans leur lieu de vie, annoncer le même Évangile. Et ceci dans un autre rapport que celui, remis en lumière également au concile Vatican II, entre sacerdoce commun et sacerdoce ministériel.

SERVIR L'ÉGLISE POUR QUE TOUT BAPTISÉ DÉPLOIE SA CONFIGURATION AU CHRIST

Le diaconat permanent permet, à sa façon, de porter toute l'Église dans son témoignage d'être-pour-les-autres, en sortie permanente…. C'est là que doit s'enraciner profondément la triple diaconie à laquelle le diacre est appelé. Il n'a pas à devenir le spécialiste de la charité, de la liturgie ou de la Parole, mais bien à servir l'Église, afin que tous les baptisés déploient leur configuration au Christ prêtre, prophète et roi. Si le diacre devient, par exemple, le spécialiste incontournable de la charité et de la solidarité avec les plus pauvres, alors l'Église risque fort de s'appauvrir et de s'inhiber dans les appels qu'elle doit porter auprès des baptisés sur qui repose en premier l'évangélisation, notamment dans sa proximité avec les plus pauvres. C'est là, je crois, une des interpellations fortes données par la démarche Diaconia 2013. On pourrait formuler la même interrogation pour chacune des trois diaconies

PROCHE DU MINISTÈRE DE L'ÉVÊQUE

Enfin, et pour conclure, j'aimerais évoquer un autre aspect de la chance que constitue le diaconat permanent pour l'Église diocésaine. Nous soulignons souvent la proximité entre le diacre et l'évêque. Elle est réelle et j'en fais l'expérience concrète. C'est une autre proximité que celle vécue avec les prêtres. La distinction apportée par le motu proprio *Omnium in mentem* (2009) de Benoît XVI met en lumière ces deux formes de proximité, liées à la différence des ministères ordonnés. Le diacre permanent, me semble-t-il, est particulièrement exposé au seuil et sert ainsi l'évêque dans sa parole publique qui doit prendre sa place dans la cité, notamment en faveur des plus pauvres. Le diacre permanent porte dans sa chair la caractéristique de l'Église, à la fois du monde et hors du monde. C'est toujours une tension. Nous pouvons dire qu'il est ainsi, à sa façon, veilleur et guetteur comme l'indique la racine étymologique d'« épiscope ». En ce sens aussi, il se fait proche du ministère de l'évêque et rappelle sans cesse à l'Église la nécessité de sortir dans les villages voisins, là où l'Évangile doit aussi être annoncé. ■

Mgr Dominique Blanchet
Évêque de Belfort-Montbéliard

À QUOI SERT LE COMITÉ NATIONAL DU DIACONAT ?

La question est souvent posée. Voici quelques éléments de réponse !

L'équipe du CND en juin 2017. Premier rang : Mgr Francis Bestion, Guy et Geneviève Jovene, Monique Laurent, Françoise et Jacques Bechet, Florence Gorthcinsky, Claudine Monier. Deuxième rang : P. Patrice Boursier, Pierre Laurent, Bernard Colas, Gérard Gorthcinsky, Jean-Charles Monier.

L'HISTORIQUE

Le Comité national du diaconat (CND) a été créé par la Conférence des évêques de France en octobre 1966, au lendemain du concile Vatican II, pour être la cheville ouvrière du rétablissement du diaconat permanent en France.
Au sein de la Conférence des évêques de France, il est une instance qui dépend de la Commission épiscopale pour les ministres ordonnés et les laïcs en mission ecclésiale (Cemoleme).

LES MISSIONS

Le CND a reçu quatre missions principales. La première est de contribuer au développement du diaconat permanent, c'est-à-dire lui permettre de trouver sa place juste et propre en bonne articulation avec les autres ministres ordonnés et les laïcs.
La deuxième est d'animer et de former le réseau des acteurs diocésains du diaconat.
La troisième est d'observer la réalité du diaconat permanent en France, de l'évaluer et d'en rendre compte à la Conférence des évêques de France.
Sa quatrième mission consiste à communiquer en partageant l'information en interne et en externe, notamment à travers le site internet *www.diaconat.catholique.fr* et la revue *Diaconat aujourd'hui*.

UNE ÉQUIPE

Composé de neuf membres (un évêque, un prêtre, six diacres et une épouse de diacre), le CND est présidé par Mgr Francis Bestion, évêque de Tulle, et coordonné par Bernard Colas, diacre du diocèse de Soissons. Les mandats sont de trois ans renouvelables une fois.
Quatre groupes de travail y apportent leur contribution : formation des candidats, réflexion théologique, comité de rédaction de la revue *Diaconat aujourd'hui* et site internet.
Le CND se réunit plusieurs fois par an à Paris au siège de la CEF ; la prochaine session se tiendra du 18 au 21 juin prochain au Puy-en-Velay.
Cette rencontre « bilan et perspectives » sera l'occasion de réfléchir et de relire ensemble l'année apostolique qui se termine : comment nous avons honoré les quatre missions principales rappelées ci-dessus et quels sont les points sur lesquels nous avons à progresser. Cette rencontre permettra aussi de préparer la session de formation des délégués diocésains au diaconat des 31 janvier et 1er février 2019, et d'accueillir Jean-Louis Breteau, diacre du diocèse de Toulouse, qui prend la suite de Pierre-Louis Laurent, diacre du diocèse d'Aix et Arles, et le père Pierre Delort-Laval, qui prend le relais du père Patrice Boursier, en tant que prêtre accompagnateur. Merci à Pierre-Louis et à Patrice arrivés en fin de mandat pour ce service assuré et bienvenue à Jean-Louis et Pierre qui nous rejoignent ! Ces journées sont des moments bénis et conviviaux qui renforcent nos liens fraternels et spirituels. ■

Bernard Colas
Diacre coordinateur du CND

Composition du CND aujourd'hui

Évêque accompagnateur et président : Mgr Francis Bestion, évêque de Tulle

Diacre coordinateur : M. Bernard COLAS (Soissons)

Prêtre modérateur : P. Patrice BOURSIER (Luçon)

Secrétaire : M. Gérard GORTHCINSKY (Nanterre)

Au titre des épouses de diacres : Mme Geneviève JOVENET (Arras)

Autres membres : M. Jacques BECHET (Créteil), M. Pierre LAURENT (Aix-et-Arles), M. Jean-Charles MONIER (Le Puy-en-Velay) et M. Patrick ARL (Metz).

PAPE FRANÇOIS

Gaudete et Exsultate

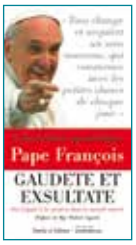

Éd. Parole et Silence/ Collège des Bernardins, avril 2018, 122 pages, 3,50 euros

Le pape François invite, dans cette exhortation, chaque catholique et les communautés chrétiennes à entrer sur le chemin de la sainteté. Il relaie ainsi, à son tour, l'appel qu'avait fait le concile Vatican II. Le pape le redit : « *Nous sommes tous appelés à être des saints en vivant avec amour et en offrant un témoignage personnel dans nos occupations quotidiennes, là où chacun se trouve.* »
Ce beau texte spirituel évoque deux ennemis subtils de la sainteté : le gnosticisme, qui met la perfection dans la quantité de connaissances et le sentiment d'appartenir ainsi à une élite, et le pélagianisme, qui met cette même perfection dans l'effort de la volonté humaine et non d'abord sur la grâce. La vraie sainteté commence, pour chacun, par la reconnaissance de ses limites et l'appel à l'action de l'Esprit Saint. Jésus a expliqué ce que veut dire être saint dans le texte des Béatitudes et celui du Jugement dernier, deux textes que le pape François commente de façon très concrète. Être saint, c'est bien, avec Jésus, construire aujourd'hui le royaume d'amour, de justice et de paix. Cette exhortation est fortement appuyée sur les Pères de l'Église, les grands saints, les grands théologiens, les derniers pontifes romains depuis le Concile. Chaque lecteur sera frappé par le réalisme – le chemin de la foi n'est pas toujours facile – et, en même temps, l'appel à la joie, à la suite de beaucoup de saints. Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris, a rédigé la présentation qui donne les grandes lignes du texte et invite à l'accueillir dans l'action de grâces. **Yves Guiochet**

ANTONIO SPADARO

Des chemins de réforme

Éd. Parole et Silence/Civilta cattolica, mars 2018, 180 pages, 17 euros

Le père Spadaro, directeur de la Civilta cattolica, avait demandé au pape François s'il voulait réformer l'Église. Celui-ci lui avait répondu par la négative et avait ajouté : « *Non, je veux seulement mettre le Christ toujours plus au centre de l'Église. Ensuite, c'est lui qui accomplira les réformes nécessaires.* »
Cet ouvrage collectif fait le point sur des questions brûlantes comme la réforme en cours de la curie romaine, l'avancée de la synodalité dans l'Église, la réforme liturgique, la doctrine au service de la mission pastorale de l'Église. Si les exposés très documentés n'ont rien de révolutionnaire, ils font bien le point en replaçant chaque question dans l'ensemble de l'Histoire de l'Église, en particulier dans le rapport à la primitive Église et, plus près de nous, au concile Vatican II.

Ce livre est à lire avec grande attention, en particulier le chapitre sur le rapprochement inattendu entre le fondamentalisme évangélique et l'intégrisme catholique. On comprend mieux ainsi ce qui se passe aux États-Unis où les symboles chrétiens sont utilisés pour accéder ou se maintenir au pouvoir politique. **Y.G.**

ACADÉMIE CATHOLIQUE DE FRANCE

La doctrine sociale de l'Église face aux mutations de la société

Éd. Parole et Silence (en collaboration avec plusieurs universités ou associations), mars 2018, 266 pages, 18 euros

Cet ouvrage de l'académie catholique met à la disposition du public français les interventions prononcées lors d'un colloque organisé au Collège des Bernardins. L'ensemble est particulièrement intéressant du fait des sujets abordés et de la qualité des intervenants, tous experts et/ou universitaires. On y remarque les nouvelles problématiques anthropologiques et politiques, l'évolution des droits de l'Homme, les nouvelles formes d'esclavage, les mutations dans les entreprises, les défis monétaires ou écologiques, les mouvements migratoires. Sur tous ces sujets, les enseignements pontificaux sont mis en regard, sans cacher que, sur tel ou tel sujet, des

pistes nouvelles seraient à explorer. On peut penser, par exemple, au numérique et à l'intelligence artificielle qui sont en train de bouleverser les relations sociales.
Le travail de ces experts catholiques intéressera beaucoup de lecteurs attentifs aux mutations et soucieux, pour reprendre une expression de Paul VI que l'Église demeure « experte en humanité ». **Y.G.**

JACQUES CUCHE

J'ai vu naître le printemps d'une espérance

Éd. Parole et Silence, mars 2018, 276 pages, 18 euros

C'est un très bel ouvrage qu'a écrit le père Cuche. Bien écrit et facile à lire, ce livre explique l'avant et l'après concile Vatican II. Ce sera une découverte pour beaucoup de jeunes lecteurs. Qui se souvient encore des classes d'enterrement ou de l'emploi des chaisières ? L'auteur explique simplement les

mutations considérables de l'Église en France concernant l'œcuménisme, la catéchèse, le rôle des laïcs, les relations entre prêtres, etc. Le ton est vif et plein d'espérance, comme le souligne la préface de Mgr Rouet, ancien archevêque de Poitiers : « *Le vieux tronc de l'Église porte encore des fruits et des jeunes pousses.* » Ce livre est plein de joie et beaucoup de catholiques trouveront un grand intérêt à sa lecture. Comme le dit l'auteur, « *l'Esprit ne cesse de souffler pour faire toutes choses nouvelles* ». **Y.G.**

COLLOQUE

Le cardinal Lustiger et le sacerdoce

Éd. Parole et Silence, février 2018, 312 pages, 24 euros

Les éditions Parole et Silence, en collaboration avec le collège des Bernardins publient les actes d'un colloque sur Jean-Marie Lustiger et sa conception du sacerdoce, des vocations, de la formation qui doit être proposée aux futurs prêtres. Beaucoup de collaborateurs directs du cardinal sont intervenus dans ce colloque. L'itinéraire personnel de Jean-Marie Lustiger, du judaïsme au catholicisme, permet de mieux comprendre ses prises de positions et ses décisions concernant, par exemple, la fondation de la maison Saint-Augustin à Paris ou le rôle essentiel attribué à la parole de Dieu dans la formation des futurs prêtres. Dans sa conclusion au colloque, le cardinal Vingt-Trois souligne l'importance du dynamisme missionnaire dans les communautés chrétiennes et le lien entre le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel. Un texte du cardinal Lustiger sur « Le Pasteur du diocèse, premier responsable des vocations » complète l'ouvrage. **Y.G.**

CONFÉRENCES DE CARÊME 2018 À NOTRE-DAME DE PARIS

Culture et évangélisation. La culture, un défi pour l'évangélisation

Éd. Parole et Silence, avril 2018, 134 pages, 12 euros

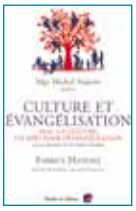

Beaucoup de lecteurs seront surpris – et heureusement – par ces conférences de Carême. En effet, Fabrice Hadjadj, qui a assuré quatre conférences, part d'éléments et de remarques totalement inattendues dans ce cadre : l'intelligence artificielle, les abeilles ou le marteau. Les rapports avec les textes bibliques, ceux des Pères de l'Église ou les textes liturgiques en sont d'autant plus profonds et surprenants.
La conférence intitulée « Petite élévation au-dessous de la ceinture » invite à une réflexion pleine d'actualité nourrie d'une belle réflexion philosophique et théologique sur la sexualité.
Dans un genre différent, la conférence spirituelle et poétique de Valère Novarina sera à savourer lentement pour en déguster toutes les harmoniques.
L'apport exégétique de Jacques Cazeaux, dans la dernière conférence, complète cet ensemble en allant à rebrousse-poil d'interprétations courantes des textes de la Passion chez saint Jean.
Mgr Aupetit rappelle, dans la préface que ces conférences concluent un triptyque voulu par son prédécesseur, à savoir en 2016 « Le sens spirituel des cultures » et en 2017 « Le Christ et la culture ».
En fait, cette conclusion est aussi une ouverture. Pour atteindre aujourd'hui nos contemporains, il est sans doute nécessaire de les surprendre. C'est là un défi pour l'évangélisation. **Y.G.**

CONFÉRENCES DE CARÊME 2018 À FOURVIÈRE

Heureux les artisans de paix

Éd. Parole et Silence/RCF, mars 2018, 156 pages, 13 euros

À l'occasion du centenaire de la fin de la guerre 1914-1918, le cardinal Barbarin a proposé, à Lyon, une réflexion sur la paix pendant le carême. Six intervenants ont donc prononcé des conférences à ce sujet.
On remarquera, en particulier, l'intervention

du général Pierre de Villiers, chef d'État-Major des armées jusqu'en 2017, avec son invitation à conquérir et à préserver la paix.
Dans ce domaine, l'action de la communauté de Sant'Egidio apparaît comme un modèle original et efficace de retour à la paix dans des pays en conflit, même si cette action n'est pas toujours couronnée de succès.
Le lecteur sera ému par l'intervention de Mgr Sako, engagé chaque jour pour la paix en Irak, promoteur infatigable de la fraternité entre chrétiens et musulmans.
Les six conférences, dans leur style et leur apport, ont toutes un intérêt pour la réflexion de chacun sur la paix à promouvoir dans ses relations et dans l'aide au développement des autres pays. **Y.G.**

MICHEL STEINMETZ

La musique : un sacrement ?

Éd. Parole et Silence, février 2018, 222 pages, 18 euros

Cet ouvrage du père Steinmetz touche à une question fondamentale : quelle est la place de la musique (chants et musique instrumentale) dans la sacramentalité de l'Église ?
L'importance et la profondeur de la réflexion sur les rites, les symboles, la musique comme lieu théologique ne rendent pas le livre facile à lire mais intéresseront au plus haut point les musiciens, les chanteurs et tous ceux qui s'intéressent à la liturgie de l'Église catholique. Le concile Vatican II a déclaré : « *La musique sacrée sera d'autant plus sainte qu'elle sera en étroite connexion avec l'action liturgique* » (*Sacrosanctum concilium* n° 112). C'est bien dans cette perspective que s'inscrit l'auteur quand il écrit : « *La musique nous constitue comme peuple ; son dynamisme nous maintient en marche ; son mode de fonctionnement nous introduit à la communication et à la constante ouverture à l'autre et au Tout-Autre* » (p. 123).
Une bibliographie très abondante sur le sujet – et sans doute jamais réunie comme ici – complète l'ouvrage avec une vaste documentation allant des Pères de l'Église jusqu'à nos jours. Cette grande étude mérite d'autant plus l'attention que la Théologie consacre habituellement peu de place à la musique sacrée. Des indications sur la place ou non des chants et de la musique profane dans la liturgie peuvent aussi être très utiles à tous les acteurs chargés de conduire la liturgie. **Y.G.**

ACTES DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE TENUE À PIBRAC LE 16 JUIN 2017

Sainte Germaine de Pibrac : 150e anniversaire de la canonisation

Éd. Parole et Silence/ Presses universitaires/ Institut catholique de Toulouse, mars 2018, 188 pages, 22 euros

Cet ouvrage publie les Actes d'une journée d'étude consacrée à Germaine Cousin, plus connue sous le nom de Germaine de Pibrac. À la vérité, on sait assez peu de choses sur cette jeune fille née en 1579 et morte vers 1601. Le fait que son corps inhumé dans l'église ait été retrouvé en 1644 en bon état de conservation et les miracles autour de sa tombe ont déclenché un culte populaire bien avant une procédure de canonisation. On remarque aussi que ce culte s'est maintenu quels que soient les réticences des autorités ecclésiastiques ou l'essai de destruction des reliques par les autorités politiques, pendant la Révolution française. Les contributions des spécialistes, au cours de cette journée d'étude, font connaître l'époque et le milieu dans lesquels a vécu Germaine Cousin, l'histoire de ses reliques et des images qui lui ont été consacrées, la Rome pontificale au moment de la canonisation en 1867, la béatification étant intervenue en 1854. Une étude sur la religion populaire permet de mieux comprendre le culte et les pèlerinages autour de sainte Germaine, à Pibrac, tout près de Toulouse.
Ce livre permettra beaucoup de découvertes historiques au lecteur, resituant l'humble destin d'une jeune paysanne dans l'époque troublée des guerres de religion. **Y.G.**

FR MICHAEL DAVIDE

La vérité vous rendra libres – Spiritualité et sexualité du prêtre

Éd. Salvator, mai 2018, 152 pages, 16 euros

Ce petit livre se veut « *une provocation à penser* » et il est pleinement d'actualité

à l'heure où des scandales ont secoué récemment l'Église catholique. De façon un peu paradoxale, l'auteur s'en réjouit car ainsi des hypocrisies sont démasquées et un chemin de conversion est proposé. Il s'agit d'abandonner le cléricalisme, de revenir au sacrement fondamental du baptême, de se situer, pour les prêtres, non pas au-dessus du peuple chrétien mais à l'intérieur comme des serviteurs à l'exemple du Christ. En ce sens, la vulnérabilité reconnue peut être une chance : « *L'humble conscience de sa propre fragilité exige le labeur quotidien de ne pas "tuer" sa propre sensibilité pour cultiver un "personnage" doté de pouvoirs aussi extraordinaires qu'illusoires. Il importe de combattre ses passions sans annihiler sa sensibilité, au risque d'endurcir son cœur au lieu d'en défaire les nœuds dans la compassion.* »

Comme on le voit, il s'agit, pour les prêtres, de changer de perception d'eux-mêmes, non pas comme des chefs mais comme des frères au service des baptisés. C'est, dans cette optique, que la sexualité doit être conçue dans une autre perspective spirituelle : « *Il ne s'agit pas d'estimer impossible ou impensable une vie chaste mais les raisons d'un tel choix doivent être comprises et proposées de façon radicalement nouvelle.* »
Le lecteur aura vraiment matière à réflexion dans cet ouvrage qui veut se situer dans le droit fil de l'enseignement du pape François.
Y.G.

FRANÇOIS DELMAS-GOYON

Saint François d'Assise, le frère de toute créature

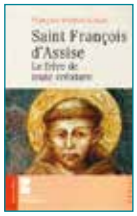

Éd. Parole et Silence/ Collège des Bernardins, décembre 2008, 268 pages, 23,40 euros

Écrit par un spécialiste reconnu de saint François d'Assise, cet ouvrage est intéressant par sa rigueur historique, faisant le tri entre les faits authentiques et les faits légendaires, les textes du « Poverello » et ceux qui lui ont été attribués.
Dès le début du livre, on est placé dans la vérité avec la mise en situation de François Bernardone dans son temps, son environnement géographique et humain.
La conversion de François, la constitution de la fraternité mineure, les liens avec la hiérarchie ecclésiastique, les textes organisant la vie des premiers frères, l'expansion rapide de ce qu'on appelle « la religion mineure » avec les dérives possibles, tout cela est expliqué clairement par l'auteur. Un point essentiel est bien mis en valeur dans la spiritualité franciscaine des premiers temps : il s'agit plus encore de désappropriation (ne rien avoir à soi) que de pauvreté et la fraternité proposée est comme une manifestation concrète de l'amour de Dieu pour les hommes et pour toutes les créatures.
L'ouvrage se termine par la chronologie franciscaine des débuts et une bibliographie sélective. Comme le lecteur le comprendra vite, on est loin de la légende et on en apprécie d'autant mieux la personnalité de François Bernardone devenu saint François d'Assise.
Y.G.

THIBAUT COLLIN

Le mariage chrétien a-t-il encore un avenir ?

Éd. Artège, mai 2018, 280 pages,

17,90 euros

La baisse des demandes de mariage, la hausse des divorces suivis de remariages civils font dire parfois que ce sacrement ne répond plus à l'individualisme d'aujourd'hui.
Face à ces questions, le pape François, dans Amoris Laetitia, préconise une pastorale qui se porte à la rencontre des époux en situation irrégulière, de ceux qui peinent à vivre leur union dans la durée.
Plusieurs voix s'autorisent de cette exhortation apostolique pour suggérer que l'Église doit accepter l'évolution des mœurs au nom de la miséricorde.
Thibaut Collin examine diverses interprétations d'*Amoris Laetitia* en dénonçant la confusion faite parfois entre tolérance et miséricorde : la miséricorde demande d'écouter, d'accompagner, de discerner et d'intégrer les égarés dans la vie de l'Église, plutôt que de bénir leur dérive. Les pasteurs doivent croire aux bienfaits du mariage chrétien et aider les personnes et les couples à progresser vers une conversion dans la foi, jusqu'à devenir des témoins de l'amour du Christ pour le monde.
Jean-Louis Paccoud

DANIEL DUIGOU

Lettre ouverte d'un curé au pape François

Éd. Presses de la Renaissance, mars 2018, 128 pages, 10 euros

Voilà un petit livre, discret dans son format, léger dans sa présentation (125 pages) et quasi-anecdotique dans son inspiration (une rencontre récente avec le pape François), mais qui rejoint des questions essentielles posées à notre Église aujourd'hui.
Ancien journaliste, psychanalyste, Daniel Duigou a été ordonné prêtre à 51 ans, et il est actuellement curé de la paroisse Saint-Merry à Paris. L'auteur nous rappelle d'abord le statut particulier de cette paroisse, choisie dès 1977 par le cardinal Marty pour être, dans la foulée du concile Vatican II, un lieu expérimental permettant d'« *inventer des modes nouveaux pour l'Église de demain* ». C'est alors l'occasion d'exposer « ouvertement » au pape François la façon dont ce curé perçoit la situation de l'Église aujourd'hui en France.
Une Église encore très institutionnelle, qui a du mal à être le relais de la Bonne Nouvelle libérante apportée par le Christ. Une Église cléricale, qui se trouve face à un monde voulant dépasser l'opposition du sacré et du profane. Autrement dit, une Église qui doit s'ouvrir davantage à la participation de tous, sachant que le baptême confère à tous ceux et toutes celles qui le reçoivent une mission sacerdotale.
« *Le grand défi pour l'Église de demain est de savoir comment permettre au peuple de Dieu de s'organiser pour avoir une parole crédible, une parole d'espérance, sans être soumis au monopole sacerdotal qui signe le passé.* »
On peut regretter, surtout dans la présente revue, que la place des diacres ne soit pas analysée dans cette question du défi. On appréciera, en tout cas, la franchise et la liberté du ton, qui ne pourront qu'encourager le pape – et nous-mêmes, à qui cette lettre est donnée à lire – à vire la foi dans une dynamique de refondation. **Patrice Maincent**

L'équipe de *Diaconat aujourd'hui* remercie vivement le père Yves Guiochet pour ses propositions de lectures pour l'été. Ancien membre du comité de rédaction, il est resté un lecteur très attentif à l'actualité éditoriale.

DIACRES, UNE ÉGLISE EN TENUE DE SERVICE

LE SERVICE DE TOUS LES PETITS

Poursuivant, avec l'autorisation de son auteur, la publication d'extraits du livre de Mgr Albert Rouet, *Diacres, une Église en tenue de service* (Éd. Médiaspaul, 2016). Nous nous arrêtons ici sur la participation du diacre au service eucharistique de l'Église.

L'origine de la coutume visant à garder une part des hosties consacrées se trouve dans le double souci de porter la communion aux absents et de permettre à ceux qui partaient pour des voyages toujours périlleux d'emporter avec eux une part du pain sanctifié et ce par le ministère des diacres. Qui sont ces absents ? Des travailleurs retenus par leur ouvrage, des malades, des infirmes incapables de se déplacer et des prisonniers. Pendant la persécution, saint Cyprien de Carthage écrit qu'un diacre devait porter la communion aux chrétiens emprisonnés. En outre, saint Justin laisse entendre que, avec le pain consacré, des subsides prélevés sur ce qui deviendra la quête étaient également distribués par les diacres.

Ainsi le ministère diaconal prend un double aspect. C'est lui qui assure les liens réguliers entre la communauté et les frères retenus ailleurs. Ces relations témoignent de l'appartenance des absents à une communion qui ne veut pas les oublier. Ensuite, ces contacts privilégient évidemment les catégories les plus fragiles de l'Église, ces « petits » dont parle si souvent l'Évangile, celui de Matthieu bien entendu. En retour, les diacres pouvaient donner aux frères des nouvelles de chacun. Un ministère de communion est donc dévolu aux diacres. Ils tissent des liens entre la communauté et les absents. C'est bien pourquoi le « service des tables », rendu par les sept en Actes 6, 2-3, fut très tôt assimilé à celui des diacres.

Revenons à la réserve eucharistique. Elle témoigne de l'absolue disponibilité du Christ pour rencontrer ceux qui ont besoin de le prier et de le recevoir. La pauvreté humaine rejoint celui qui s'est fait pauvre (2 Co 8,9) ou plutôt c'est lui qui se fait proche. Il descend dans la misère humaine, l'accueille et la fait sienne, d'une manière qui lui est particulière car il la prend en lui. Comme l'écrit saint François de Sales : « *Et nous, que devrions-nous faire afin qu'il nous possède, qu'il nous mange, qu'il nous avale et ravale, qu'il fasse de nous à son gré ?* » La logique de ce passage en Christ veut que, loin de nous contenter et de nous remplir de satisfaction, l'eucharistie creuse en nous un plus large désir. […] L'eucharistie est un pain qui donne faim et ce désir renouvelle l'homme ; saint Ignace d'Antioche l'exprimait ainsi : « *Recréez-vous dans la foi qui est chair du Seigneur et dans la charité qui est le sang de Jésus-Christ* ». La présence du Christ Serviteur nous affame parce qu'elle nous fait participer à son intense aspiration de l'achèvement de la création. C'est pourquoi dans la grande fresque du jugement (Mt 25, 31-46), le Christ fait corps avec ceux qui sont démunis de nourriture, de vêtements, qui sont malades, exilés ou en prison. D'un côté peut-on dire, le Christ est la main qui donne et, d'un autre côté, la main qui mendie. Ce qu'il recherche – et qu'il a fait pendant sa vie –, c'est la guérison et la restauration de l'homme. Dans la scène étonnante de la résurrection de Lazare, c'est une momie qui sort. Puis Jésus ordonne aux assistants : « *Déliez-le et laissez-le aller* » (Jn 11, 44). Lazare est libéré, il peut aller où il veut. La misère est une prison. L'eucharistie pousse à délivrer l'homme de ce qui entrave sa liberté. Le père Arrupe, supérieur des Jésuites, écrivait : « *Si la faim existe quelque part dans le monde, notre célébration de l'eucharistie est, en quelque sorte incomplète partout ; dans l'eucharistie, nous recevons le Christ qui a faim dans le monde des affamés* » (*Écrits pour évangéliser*, p. 52).

LE MINISTÈRE DIACONAL TIRE LA COMMUNAUTÉ VERS LES « PETITS » ET INTRODUIT CEUX-CI AU CŒUR DE L'ÉGLISE

En quoi ces vérités marquent-elles le ministère du diacre permanent, alors qu'elles concernent évidemment tous ceux qui communient ? Beaucoup de laïcs sont impliqués dans le caritatif et l'humanitaire. On ne saurait réserver la charité à un ministre ordonné ! C'est tout à fait exact. Toutefois, au sujet du diacre, on peut faire deux propositions.

D'abord rappeler que le sacrement de l'ordre est le service de la communion. À ce titre, l'exercice de la charité – gardons ce mot de l'ordination diaconale – n'est pas une conséquence de l'Évangile lui-même. Il appartient à la nature même de l'Église, il lui est connaturel. En faisant le lien entre la communauté et ceux qui souffrent, le diacre accomplit un ministère de communion. Il introduit, au titre de la sacramentalité du diaconat, les pauvres dans l'Église. Non pas par amabilité, mais parce qu'ils sont vraiment des signes du Christ. Le sacrement reçu atteste de cette présence au cœur de ce qui fait d'une assemblée une communauté chrétienne, c'est-à-dire au nom d'une exigence vitale. Par conséquent, une communauté chrétienne ne peut pas sous-traiter le travail de la charité à des équipes spécialisées, se limitant à quelques prêtres, sans être profondément transformée par la présence des pauvres ; le ministère diaconal tire la communauté vers les « petits » et introduit ceux-ci au

© ALAIN PINOGES/CIRIC

En faisant le lien entre la communauté et ceux qui souffrent, le diacre accomplit un ministère de communion. Il introduit, au titre de la sacramentalité du diaconat, les pauvres dans l'Église.

cœur de l'Église. Il est utile de rappeler ici que l'Église choisit parmi ceux qui, en principe, ont su s'adonner à cette mission et d'expérience ont fourni la preuve de leur savoir-faire par l'exercice d'un diaconat transitoire.

Ensuite, comme diacre permanent, ce ministre partage les conditions de vie ordinaire. Il ne les abandonne pas en célébrant ! Lui aussi a des enfants malades ou difficiles, peut être licencié et s'affronter au pouvoir : il introduit dans l'Église le réalisme des situations humaines. Il ne plane pas ! Là encore, d'autres font sans être diacres. Oui, mais revenons à l'ordination : par cet homme qui reçoit le sacrement de l'ordre, la réalité historique et sociale pénètre dans la structure de l'Église. Un conseil pastoral peut écouter pendant quelques minutes les événements du territoire, puis débattre longuement de l'heure des messes dominicales ! La présence d'un diacre n'interdit certes pas de fixer des horaires, mais on attend de lui, au titre de sa mission, qu'ils soient prévus en fonction de ceux qui sont loin, pour « les autres ». Cet exemple, pas du tout fictif, montre que le diaconat permanent modifie le fonctionnement interne de l'Église. Constamment, le diacre la sort d'elle-même au nom de ce qu'elle est.

ÉVITER LE REPLI SUR SOI

Il y a quelque chose de profondément eucharistique, parce que l'Église est le sacrement de la fraternité, par la communion qu'elle fonde. Le ministère du diacre permanent devient alors hautement significatif. En effet, le risque de repli sur soi guette toute communauté chrétienne. Si elle dispose d'un prêtre, alors elle a tout et entre dans l'autosuffisance. Au fond, elle n'a plus besoin des autres. Elle estompe la pauvreté du Christ et se met à fonctionner à l'égal de n'importe quel autre groupe religieux. Mais l'eucharistie est faite pour se répandre, pour être diffusée et rejoindre les semences du Verbe répandues dans l'histoire afin de les unir à l'offrande du Christ. Ce travail est celui même du Christ « pour la multitude ». Il revient donc à un ministère ordonné de le rappeler et de l'accomplir dans le nom du Christ. Alors, la réserve eucharistique garde la mémoire et l'incitation du travail à faire. Quand le diacre remet au tabernacle les hosties consacrées, il expose à l'attention de tous pour, de ce pôle de disponibilité, les envoyer construire un monde à la gloire du Père. Un monde d'action de grâces. L'eucharistie qui naît de la parole du Christ – « *Ceci est mon Corps, mon sang* » – retourne à la parole du témoignage. La parole qui, après la prière et la charité, est la troisième dimension du ministère diaconal. ■

Albert Rouet
Évêque émérite de Poitiers

Les intertitres ont été ajoutés par la rédaction.

« Amoris Laetitia, une invitation faite à toute l'Église d'être ouverte à la multitude et d'entrer davantage dans une attitude d'encouragement, de soutien, d'accompagnement de toutes les familles. Une pastorale familiale joyeuse, positive et miséricordieuse »

P. Alain Thomasset, s.j., docteur en théologie

BULLETIN D'ABONNEMENT

Renvoyer ce bulletin à : Diaconat aujourd'hui 58, avenue de Breteuil – 75007 Paris

❑ **OUI**, je m'abonne à **Diaconat aujourd'hui** et je joins un chèque de ____ € à l'ordre de « Diaconat aujourd'hui »

❑ En France : 1 an au prix de 35 € pour 5 numéros dont 1 double

❑ En France : 2 ans au prix de 66 € pour 10 numéros dont 2 doubles

❑ À l'étranger zone euro : 1 an au prix de 40 € pour 5 numéros dont 1 double
2 ans au prix de 76 € pour 10 numéros dont 2 doubles

❑ Abonnement de soutien : 1 an à partir de 42 €

❑ À l'étranger hors zone euro : 1 an au prix de 44 € pour 5 numéros dont 1 double
2 ans au prix de 84 € pour 10 numéros dont 2 doubles

Paiement de l'étranger possible par virement IBAN : FR76 1027 8060 4700 0207 4190 146. BIC : CMCIFR2A

❑ Cocher cette case pour tout abonnement réglé par virement IBAN.

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2018

❑ M. ❑ Mme ❑ Diacre ❑ Prêtre ❑ Autres

Nom : ____

Prénom : ____

Adresse : ____

Numéro : ____ Lieu-dit/BP : ____

Code postal : ____ Ville : ____

Tél. : ____

Merci de nous préciser votre adresse e-mail

_____@_____

Date et signature obligatoires

Pour vous abonner en ligne, une seule adresse : www.apayer.fr/associationdiaconataujourdhui